

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

REGARDS  
SUR UN MANDAT D' ACTIONS  
2020 - 2026

# ÉDITO

Chaque année, la Communauté de communes Adour Madiran présente son rapport d'activités afin de rendre compte de ses actions, de ses projets et des services déployés au quotidien au bénéfice des habitants et des 72 communes qui composent notre territoire.

Le rapport de l'année 2025 revêt toutefois un caractère particulier puisqu'il marque la dernière année complète du mandat 2020-2026. Dans ce contexte de transition, il nous a semblé plus pertinent de dépasser le seul exercice annuel pour proposer une vision d'ensemble du travail accompli au cours de ces six années de mandat.

Ce rapport d'activités s'appuie ainsi sur le bilan de mandat 2020-2026, présenté en mars 2026 aux élus, afin de retracer les principales réalisations et évolutions de notre collectivité, compétence par compétence. Cette approche permet de mieux mesurer le chemin parcouru, les projets engagés et les résultats obtenus grâce à l'action collective menée par les élus communautaires et les services.

Développement économique, santé, environnement, enfance et jeunesse, culture, social, aménagement du territoire... ce bilan met en lumière la diversité des missions portées par notre intercommunalité et l'engagement quotidien des élus et des agents au service des habitants.

Derrière chaque projet chaque investissement, c'est toujours le même leit-motiv qui nous anime : faire de l'intercommunalité un outil au plus près des réalités du territoire et au service de ses habitants.

Au-delà d'un simple état des lieux, ce document constitue un témoignage de l'action menée pendant ce mandat : une action construite dans la proximité, au plus près des besoins du territoire et de ses habitants, avec la volonté constante de préparer l'avenir du territoire.

Toutefois, le bilan d'une collectivité ne se résume pas seulement au nombre d'actions et de projets qu'elle a portés. Il se mesure aussi à sa capacité à anticiper, à arbitrer et à s'adapter aux évolutions sociétales et environnementales qui sont autant de défis à relever collectivement.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents et des partenaires qui ont contribué, chacun à leur niveau, à la réalisation de ces projets et à la qualité des services proposés aux habitants.



**Frédéric RÉ,**  
**Président de la Communauté de communes**  
**Adour Madiran**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal line extending to the right.

# SOMMAIRE

**1 LA CCAM**  
page 4

**2 AMÉNAGEMENT  
TERRITORIAL**  
page 9

**3 SOCIAL**  
page 17

**4 ENFANCE  
& JEUNESSE**  
page 33

**5 CULTURE & LOISIRS**  
page 39

**6 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**  
page 50

**7 ENVIRONNEMENT**  
page 53

**8 HABITAT**  
page 57

**9 SERVICES TECHNIQUES  
& VOIRIE**  
page 65

**10 SERVICES  
SUPPORTS**  
page 69

# 1

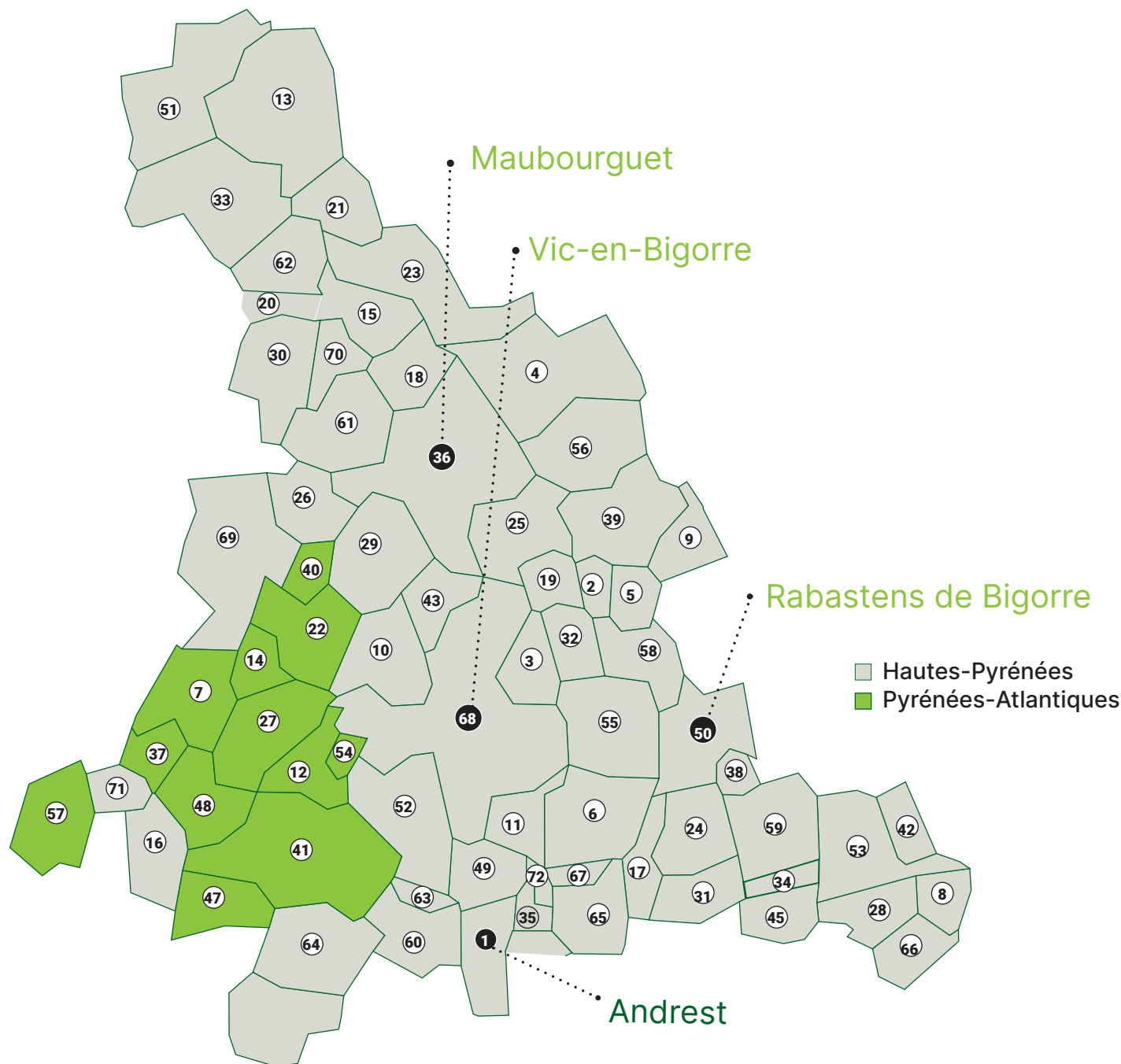
## LA CCAM

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Territoire .....                | 5 |
| Gouvernance .....               | 6 |
| Bureau communautaire .....      | 7 |
| Organisation des services ..... | 8 |

# LE TERRITOIRE

72 communes

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1. Andrest                  | 39. Monfaucon              |
| 2. Ansost                   | 40. Monségur               |
| 3. Artagnan                 | 41. Montaner               |
| 4. Auriébat                 | 42. Moumoulous             |
| 5. Barbachen                | 43. Nouilhan               |
| 6. Bazillac                 | 44. Oroix                  |
| 7. Bentayou-Sérée           | 45. Peyrun                 |
| 8. Bouilh-Devant            | 46. Pintac                 |
| 9. Buzon                    | 47. Ponson-Debat-Pouts     |
| 10. Caixon                  | 48. Pontiacq Viellepinte   |
| 11. Camalès                 | 49. Pujo                   |
| 12. Casteide-Doat           | 50. Rabastens de Bigorre   |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 51. Saint-Lanne            |
| 14. Castera-Loubix          | 52. Saint-Lézer            |
| 15. Caussade-Rivière        | 53. St-Sever-de-Rustan     |
| 16. Escaunets               | 54. Sanous                 |
| 17. Escondeaux              | 55. Sarriac-Bigorre        |
| 18. Estirac                 | 56. Sauveterre             |
| 19. Gensac                  | 57. Sedze-Maubecq          |
| 20. Hagedet                 | 58. Ségalas                |
| 21. Hères                   | 59. Sénac                  |
| 22. Labatut-Figuières       | 60. Siarrouy               |
| 23. Labatut-Rivière         | 61. Sombrun                |
| 24. Lacassagne              | 62. Soublecause            |
| 25. Lafitole                | 63. Talazac                |
| 26. Lahitte-Toupière        | 64. Tarasteix              |
| 27. Lamayou                 | 65. Tostat                 |
| 28. Laméac                  | 66. Trouley-Labarthe       |
| 29. Larreule                | 67. Ugnouas                |
| 30. Lascazères              | 68. Vic-en-Bigorre         |
| 31. Lescurry                | 69. Vidouze                |
| 32. Liac                    | 70. Villefranke            |
| 33. Madiran                 | 71. Villenave-près-Béarn   |
| 34. Mansan                  | 72. Villenave-près-Marsac. |
| 35. Marsac                  |                            |
| 36. Maubourguet             |                            |
| 37. Maure                   |                            |
| 38. Mingot                  |                            |



# GOVERNANCE

## INSTANCES DE PROPOSITION

### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

18 COMMISSIONS  
COMPOSÉES DE CONSEIL-  
LERS COMMUNAUTAIRES  
ET COMMUNAUX

Les commissions thématiques élaborent des propositions qui sont soumises aux décisions du bureau des Vice-Présidents ou du Conseil Communautaire.

## INSTANCE DE CONCERTATION

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

72 MAIRES

L'échange et la concertation sont au cœur des réunions des maires au cours desquelles les projets du territoire sont présentés

**16 conférences**  
de 2020 à 2026

### SÉMINAIRE DES MAIRES

72 MAIRES

Débat avec l'ensemble des maires sur une vision de l'action de la collectivité et une réflexion sur les différentes orientations à tenir.

## LE BUREAU

LE BUREAU DES VICE-PRÉSIDENTS  
Composé du Président et 8 Vice-présidents

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Composé du bureau des Vice-présidents  
+ 11 élus communautaires

Le bureau communautaire oriente le travail des commissions et prépare les conseils communautaires.

**43 bureaux**  
de 2020 à 2026

## ORGANE DÉLIBÉRANT

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**99 conseillers issus des 72 communes**

Il se réunit plusieurs fois par an en séance publique, débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de la collectivité.

**37 conseils communautaires de 2020 à 2026**

# BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Frédéric RÉ**  
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE  
**PRÉSIDENT**



**Roland DUBERTRAND**  
Maire de MONFAUCON  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
**VOIRIE - BÂTIMENTS  
SERVICES TECHNIQUES**



**Véronique THIRAULT**  
Maire de RABASTENS DE BIG.  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
**ENFANCE - JEUNESSE**



**Jean NADAL**  
Maire de MAUBOURGUET  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
**ENVIRONNEMENT**



**Louis DINTRANS**  
Maire d'ANDREST  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
**AFFAIRES SOCIALES**



**Robert MAISONNEUVE**  
Maire de LABATUT-RIVIÈRE  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
**DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL**



**Jean-Pierre CURDI**  
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN  
6<sup>ème</sup> Vice-Président  
**TOURISME  
CULTURE & PATRIMOINE**



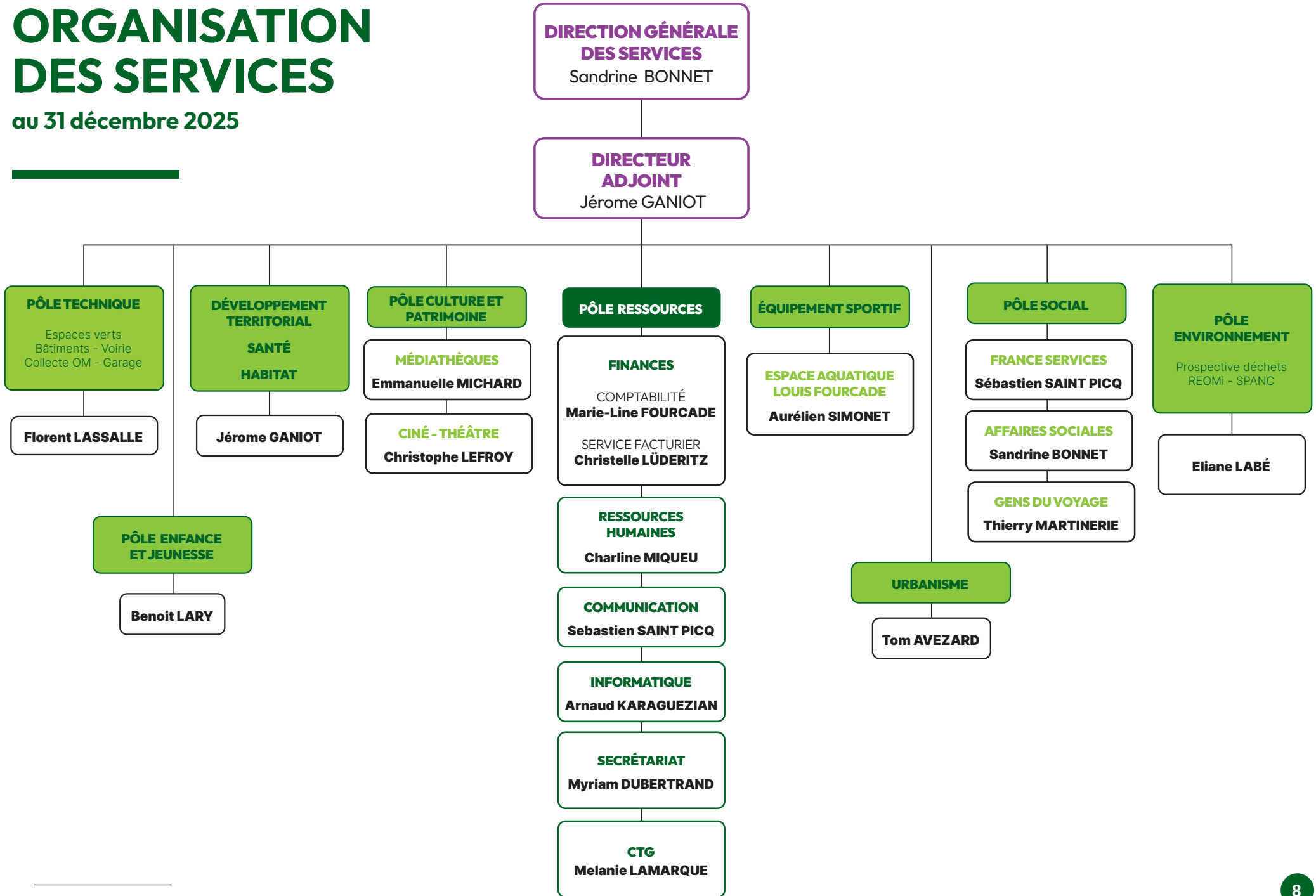
**Jean-Marc LAFFITTE**  
Maire de LABATUT FIGUIÈRES  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
**DÉCHETS**



**Julien LACAZE**  
Maire de LAMAYOU  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
**URBANISME  
- HABITAT - SPANC**

# ORGANISATION DES SERVICES

au 31 décembre 2025



## 2

# AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

|                  |    |
|------------------|----|
| Développement    |    |
| économique ..... | 11 |
| Urbanisme .....  | 14 |



# AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

## Élus référents :

Robert MAISONNEUVE  
Loïc GUESDON - Développement économique  
Christian PUYO - Agriculture  
Patrick BAYLERE - Energies renouvelables

**Agent référent :** Jérôme GANIOT

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Rôle et missions

La collectivité a pour mission de favoriser le développement territorial en créant les conditions propices à l'accueil de nouvelles activités économiques et au renforcement des initiatives existantes. À ce titre, elle intervient par la mise à disposition de foncier ou de bâtiments à des conditions attractives, et par l'accompagnement technique, administratif et politique des porteurs de projets et des chef(fe)s d'entreprises dans la concrétisation et le financement de leurs projets.

## Grands axes du développement territorial

- **Le Développement économique** : Industrie - Agriculture - Artisanat et Commerces, Tourisme, Energies ;
- **La Santé**
- **L'Habitat**
- **La culture**

Les axes Santé, Habitat et Culture, font chacun l'objet de fiches dédiées dans cette présentation.

## Suivi des actions 2020 - 2026

### Zones d'activités économiques

- Réception de l'extension de 1 ha (5 lots) de la zone du Bosquet à Andrest et extension engagée de 3 ha (livraison 2026) ;
- Viabilisation (en cours) de la zone de l'Estéous à Rabastens ;
- Cessions de parcelles sur les zones d'activités et accompagnement pour installation d'entreprises à Andrest (4 installations), Montaner (2 installations), Maubourguet (7 installations), Rabastens de Bigorre (3 installations), à Vic-en-Bigorre (8 installations) – plusieurs demandes en cours ;
- Réalisation de l'étude sur la problématique foncière et l'accueil d'entreprises sur le territoire.

### Equipements communautaires à destination économique

- Réhabilitation et aménagement du pôle agroalimentaire de Maubourguet (8 activités) ;
- Remise aux normes et cession du bâtiment « Tujague » de la zone de La Herray de Vic-en-Bigorre pour accueil du Relais 65 ;
- Travaux de rénovation de la ferme « Les Jardins Bio de Villages Accueillants » de Maubourguet (insertion par l'activité économique – maraîchage) ;
- Mise aux normes et développement du Parc du Val d'Adour de Rabastens de Bigorre (marché aux bestiaux) ;
- Création du Tiers-Lieu l'Atelier (Fab Lab, espace de coworking/ télétravail/formations, studio d'enregistrement vidéo, cinéma/théâtre, comptoir jeunes) à Vic-en-Bigorre.

## Suivi des actions 2020 - 2026

### Soutiens à l'activité économique

- Covid : financement du Fonds L'OCCAL et dégrèvement exceptionnel de la CFE (111 entreprises bénéficiaires) ;
  - Adoption et mise en œuvre du règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises de la CCAM (7 entreprises bénéficiaires – aides à l'installation de jeunes agriculteurs depuis 2025) ;
- Intégration de la CCAM dans le dispositif "Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes" (plus d'1 million d'euros de subvention attribuées à des entreprises du territoire) ;
- Signature des conventions ORT/Bourg Centres/"Petites Villes de Demain" ;
- Projet agroécologie et projet de développement de la Maison des Vins de Madiran ;
- OPAH Adour Madiran, depuis 2020, ce sont plus de 12,6 millions de travaux générés sur le territoire au bénéfice des artisans locaux (environ 130 emplois soutenus ou créés selon ratios Fédération Française du Bâtiment) avec un taux de subventions publiques moyen de 58%.

### Tourisme

- Engagement études Projet BIGORRUS ;
- Engagement études Projet SEVERUS (nouvelle offre de médiation de l'Abbaye de Saint Sever de Rustan (+ partenariat groupe SOS).

### Énergie

- Création du parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Rabastens de Bigorre ;
- Étude sur le développement du réseau de chaleur Bois Energie de Vic-en-Bigorre (couplage avec du solaire thermique) ;
- Systématisation de l'exploitation des toitures des bâtiments communautaires pour installation de photovoltaïque ;
  - Réflexions engagées sur l'autoconsommation collective à partir de productions d'énergies locales ;

### Inventaire

- **6 zones d'activités** : Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens de Bigorre (2) et Vic-en-Bigorre pour une superficie totale dédiée à l'accueil des entreprises d'environ 120 ha (foncier disponible en 2026 : 6 ha).
- **3 hôtels d'entreprises** situés sur les communes de Rabastens de Bigorre et de Vic-en-Bigorre (2)
- **Parc du Val d'Adour** de Rabastens de Bigorre
- **1 bâtiment dédié aux activités agro-alimentaires** sur la commune de Maubourguet
- **1 ferme/pépinière d'entreprises maraîchères** (Village Accueillant) sur la commune de Maubourguet

## Indicateurs

Zones communautaires

**93**  
Entreprises

**1300**  
Emplois

+ de 90 % des entreprises établies  
sur les zones du territoire ont moins de  
50 salariés

**5 sociétés installées sur les zones  
comptent plus de 50 salariés :**  
Euralis Gastronomie, Super U, SNAA  
Acchini, ISP System, le Relais 65

## Dynamique partenariale

Animation d'une vingtaine d'ateliers thématiques à destination des chefs d'entreprises (communication, recherches de financements, IA et e-commerce, aménagement de son lieu de vente ...) avec nos partenaires consulaires (CCI, CMA, CA) et économiques (Ad'Occ, Initiave Pyrénées, French Tech Pyrénées Adour) et engagement de la CCAM dans les dynamiques de l'emploi et des difficultés de recrutement.

## Structure des emplois

**Spécialisation des emplois locaux par secteurs d'activité, comparaison France et CCAM.** - [Source : Insee, 2022](#)

|              | France | CCAM          |
|--------------|--------|---------------|
| Agriculture  | 1,1 %  | 3,6 %         |
| Construction | 6,2 %  | 7,1 %         |
| Industrie    | 12,4 % | <b>22,5 %</b> |
| Tertiaire    | 80,4 % | 66,8 %        |

La part des emplois industriels représente un peu moins **d'un quart des emplois locaux** sur le territoire, contre 12,4 % pour la moyenne nationale.

Les chiffres du secteur de l'agriculture sont également **très significatifs**, avec **un nombre d'emplois plus de trois fois supérieur** à la moyenne nationale.



**Au 31 12 2025**  
**2 agents titulaires**  
pour 1,5 ETP



# URBANISME

## PLUi Adour Madiran

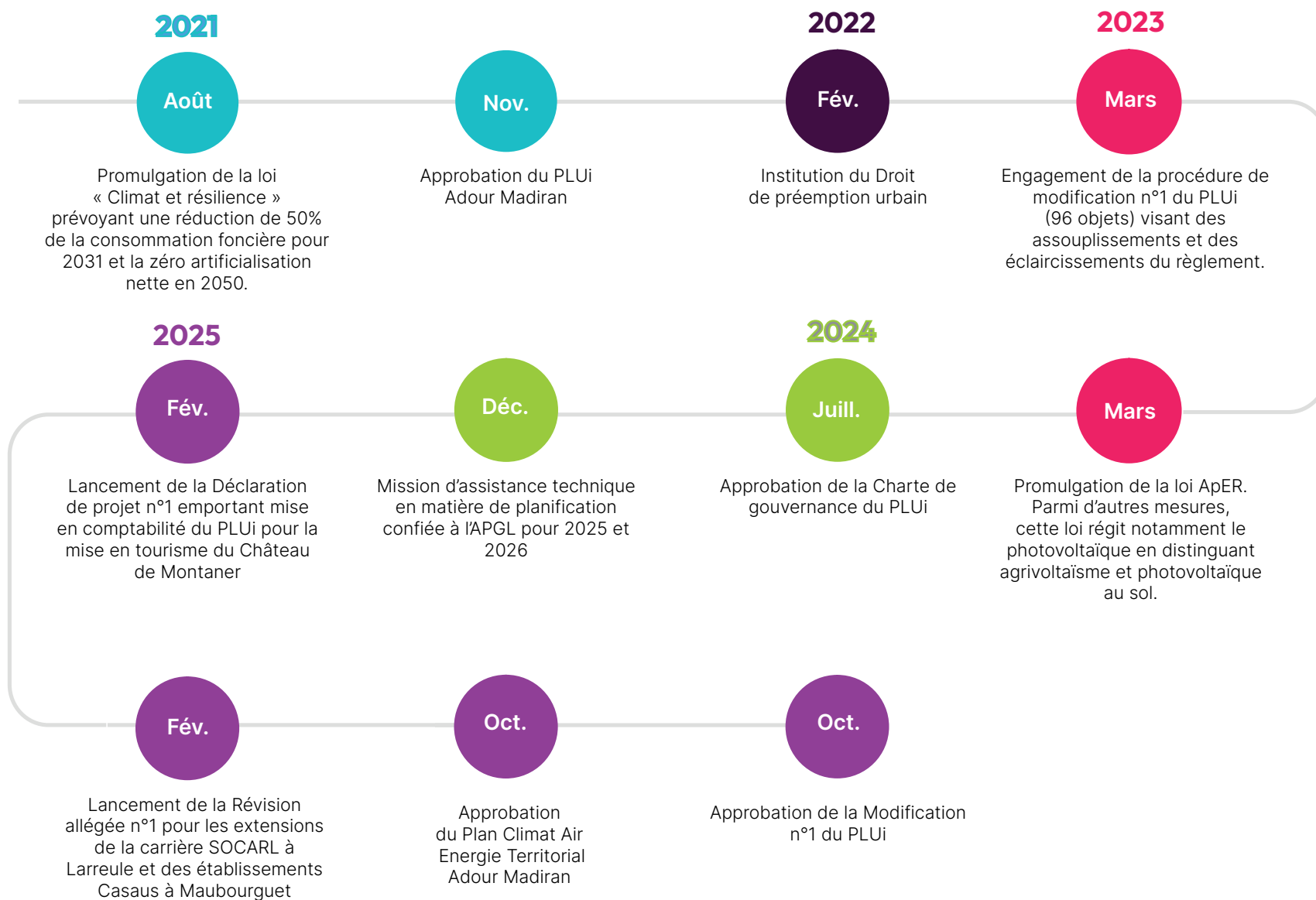
**Élu référent :** Julien LACAZE

**Agents référents :** Julie LARCADE - Tom AVEZARD

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal a démarré en 2018 avec la reprise des documents déjà initiés dans les trois intercommunalités fusionnées.

Approuvé en 2021, ce document organise et réglemente l'implantation des constructions à l'échelle de l'intercommunalité, selon ses besoins en matière d'habitat et de services.

## Actions dans le cadre de la compétence PLUi



## État des lieux des procédures

### Avancement

|                                                               | Modification<br>n°1 | Déclaration<br>de projet n°1 | Révision<br>allégée n°1 |
|---------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------|-------------------------|
| Engagement et rédaction des pièces                            | Réalisé             | Réalisé                      | Réalisé                 |
| Phase de concertation préalable                               | Réalisé             |                              | Réalisé                 |
| Phase de consultation :<br>IGEDD, CDPENAF, CDNPS, autres PPA. | Réalisé             | Réalisé                      | <b>En cours</b>         |
| Enquête publique et modification                              | Réalisé             | <b>En cours</b>              |                         |
| Approbation                                                   | Réalisé             |                              |                         |

### Coûts associés

|                                  |            |            |            |
|----------------------------------|------------|------------|------------|
| Maitrise d'œuvre                 | 9 170,00 € | 6 480,00 € | 6 489,00 € |
| Dont évaluation environnementale | 4 635,00 € | -          | -          |
| Commission d'enquête             | 2 885,00 € |            |            |
| Publicité                        | 8 500,00 € | 7 408,00 € |            |

## Lexique

**IGEDD** : Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable

**CDPENAF** : Commission Départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

**PPA** : Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambres consulaires, etc...)

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**CDNPS** : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.



**Au 31 12 2025**  
**1,25 ETP**

- Animation réunions ADS (lecture et interprétation du PLUi) ;
- Accompagnement des porteurs de projets ;
- Participation à la révision générale du SCoT du Pays du Val d'Adour.

# 3

## SOCIAL

|                        |    |
|------------------------|----|
| France services .....  | 18 |
| Santé .....            | 22 |
| Affaires sociales..... | 24 |
| Mobilité .....         | 27 |
| Habitat inclusif ..... | 30 |
| Gens du voyage .....   | 27 |



## SERVICE PUBLIC ACCÈS AUX DROITS

**Élu référent :** Frédéric RÉ

**Agent référent :** Sébastien SAINT PICQ



# FRANCE SERVICES

## Rôle et missions

La Communauté de Communes Adour Madiran **pilote et anime le dispositif France Services** sur le territoire afin de garantir **un accès de proximité aux services publics** et aux droits sociaux, en particulier en milieu rural.

### Les espaces France Services assurent :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- l'accompagnement aux démarches administratives et numériques,
- la mise en relation des usagers avec les partenaires.

## Déploiement territorial

### 3 Espaces France Services labellisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Maubourguet
- Rabastens-de-Bigorre
- Vic-en-Bigorre

+ Permanence délocalisée à **Pontiacq-Viellepinte** depuis octobre 2022, afin de renforcer la proximité pour le secteur du Montanerès. Service suspendu de juillet 2025 à Décembre 2025.

## Partenariats

De 9 opérateurs en 2020

à 12 opérateurs nationaux mobilisés en 2025



### Développement progressif de partenariats locaux :

- Défenseur des droits
- DDETSP
- CARSAT
- Point Conseil Budget
- FEPEM (label « Point Relais Particulier Emploi »)
- Mission locale
- Maison Départementale de Solidarité
- France Renov' Occitanie
- AGIRC ARRCO
- Associations du champ social et de la solidarité

## Suivi des actions 2020 - 2026

- 2020 : **Labellisation** des trois espaces France Services ;
- 2022 : 3 rencontres avec les **secrétaires de mairie** du territoire ;
- 2022 : **Partenariat avec l'association IEBA** et l'espace France Services de Morlaàs pour la mise en place d'une permanence hebdomadaire à la maison des services du Montanerès de Pontiacq-Viellepinte ;
- 2023 : **Audits ANCT** des trois espaces France Services ;
- 2023 : **Mutualisation** des accueils CCAM et France Services au Pôle des Services Publics à Vic-en-Bigorre ;
- 2024 : **Lauréat** de l'appel à projet "**Lieu accueillant, Lieu Innovant**" en 2024 : Nouvel aménagement de l'espace mutualisé France Services / Médiathèque à Maubourguet (ouverture au public avril 2025) ;

### Visites officielles :

2021 - **M. Joël GUIRAUD**, secrétaire d'État chargé de la ruralité  
 2022 - **M. Stanislas GUERINI**, Ministre chargé de la Transformation et de la Fonction publique.

## Inclusion numérique

**Quatre ateliers collectifs sont proposés chaque semaine :**  
 deux à Maubourguet, un à Rabastens et un à Vic-en-Bigorre. Organisés en petits groupes de 6 à 8 participants, ils visent à **favoriser l'apprentissage des outils numériques** et à **renforcer l'autonomie des usagers**.



## Indicateurs d'activité

**36%**

- **Taux d'évolution du nombre de demande traitées en 6 ans.**

**2025 : 20500 demandes**

**Moyenne de 82 demandes traitées par jour en 2025.**

→ **30% sur RDV**

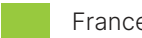
→ **15% : Appels spontanés**

→ **55% : Visites spontanées**

- **Répartition des demandes par site** - Référence 2025

**Vic-en-Bigorre : 47 % - Maubourguet : 35 % - Rabastens-de-Big. : 18 %**

- **Top 5 des partenaires** - Référence 2025 :

- 1  CPAM 2069
- 2  DDFiP 2059
- 3  Ministère de l'intérieur 1637
- 4  CARSAT 1213
- 5  France Travail 707



**Au 31 12 2025**

**4 agents titulaires  
+ 1 contractuel**

2 temps complets  
et 2,5 temps non complet.

\*

**1 coordinateur**

0,30 ETP



**2020**

Fonctionnement : 6 101,65 €

Personnel : 173 322,28 €

Subventions : 90 000 €

**Coût de fonctionnement**

**89 423,73 €**

\*

**2025**

Fonctionnement : 32 755,55 €

Personnel : 216 510,68 €

Subventions : 165 000,06 €

**Coût de fonctionnement**

**84 260,01 €**



## SOCIAL SANTÉ

**Élu référent :** Frédéric RÉ

**Agent référent :** Jérôme GANIOT



# SANTÉ

## Rôle et missions

La collectivité s'engage à créer les conditions favorables à l'accueil et à l'installation de nouveaux médecins généralistes et professionnels de santé sur le territoire. Elle œuvre également au développement de l'exercice médical partagé, afin de structurer une politique locale de santé publique répondant aux besoins des habitants.

Depuis l'approbation de la feuille de route de la CCAM en matière de santé en 2019, la CCAM met en oeuvre, étape après étape, le plan d'actions qui en découle.

## Nos partenaires

Dans le cadre du déploiement de sa politique de santé, la CCAM bénéficie de l'accompagnement de partenaires départementaux, parmi lesquels l'ARS, la CPAM, l'Ordre des médecins et le Département des Hautes-Pyrénées à travers le dispositif « Hapy Santé »



## Exercice pluriprofessionnel

Outre les équipements de santé rassemblant « physiquement » plusieurs métiers de la santé (MSP de Vic-en-Bigorre, Maison médicale de Maubourguet, groupe médical de Rabastens de Bigorre), différentes structures d'exercice regroupé se sont développées sur le territoire :

- **La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Adour Madiran (CPTS Adour Madiran) ;**
- **Le Contrat Local de Santé (CLS) du Val d'Adour.**

Ces structures contribuent à la réduction de l'isolement des professionnels de santé et répondent à leur souhait de partager diagnostics, protocoles et actions de manière pluri-professionnelle.

## Suivi des actions 2020 - 2026

Une feuille de route déterminée en 2019 dont les étapes se sont franchies les unes après les autres.

### Mise à niveau des équipements et mutualisation des moyens

- Mise en service complète de la MSP de Vic-en-Big. et extension avec nouveaux bâtiments livrés en 2026 ;
- Rénovation et extension de la maison médicale de Maubourguet
- Acquisition du groupe médical de Rabastens et création d'un nouveau groupe médical livré en 2026 ;
- Harmonisation du fonctionnement des 3 établissements accueillant des médecins généralistes ;

### Création d'un Centre de Santé (salariat de médecin)

- Labellisation du Centre de Santé en janvier 2020 ;
- Installation du premier médecin salarié en janvier 2021 ;
- 9 médecins salariés en 2026.

### Développer la relation Ville-Hôpital

- Obtention des autorisations pour l'accueil de dispositifs d'imageries médicales pour une livraison des équipements en 2026 ;
- Participation au développement de la labellisation de l'hôpital de Vic en Hôpital de proximité.

### De nombreuses actions ont par ailleurs été réalisées en complément :

- Covid : Mise en service des centres de dépistage puis de vaccination ;
- Cession de l'ancien groupe médical de Vic-en-Bigorre et accompagnement du projet porté par les sages-femmes pour la création d'un espace dédié à la périnatalité ;
- Accompagnement global et quotidien de tous les professionnels .



#### 2025 - Centre de santé

Fonctionnement :  
22 996,73 €  
Frais de Personnel :  
756 611,39 €  
Recettes : 822 000 €

#### Résultat

**+ 42 391,88 €**



#### 10 secrétaires médicales

⇒ 7,97 ETP  
(dont 2 ETP dédiés  
au Centre de Santé)

\*

#### 9 médecins salariés

6,50 ETP

## Indicateurs

Plus de 180 professionnels de santé sur le territoire communautaire, hors Hôpital de proximité de Vic-en-Bigorre et structures type EHPAD, dont :

**Rabastens de Bigorre** - 4 médecins généralistes libéraux



**Maubourguet** - 4 médecins généralistes libéraux et 1 médecin généraliste salarié



**Vic-en-Bigorre** - 4 médecins généralistes libéraux, 8 médecins généralistes salarié.e.s dont 1 dédiée aux consultations à orientation pédiatrique.



**Andrest** - 2 médecins généralistes libéraux



12

Nombre de médecins généralistes  
ayant cessé leur activité  
sur le territoire depuis 2017

23

Nombre de médecins généralistes  
en exercice sur le territoire  
au 1<sup>er</sup> janvier 2026



## SOCIAL

### AFFAIRES SOCIALES

**Élu référent :** Louis DINTRANS

**Agents référents :** Sandrine BONNET - Julie LARCADE



# AFFAIRES SOCIALES

## Rôle et missions

Le projet social de territoire coordonne les actions en matière de santé, de logement et d'inclusion pour les publics de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Il s'appuie sur la Convention territoriale globale 2022-2026, menée avec la CAF, le Département et la MSA.

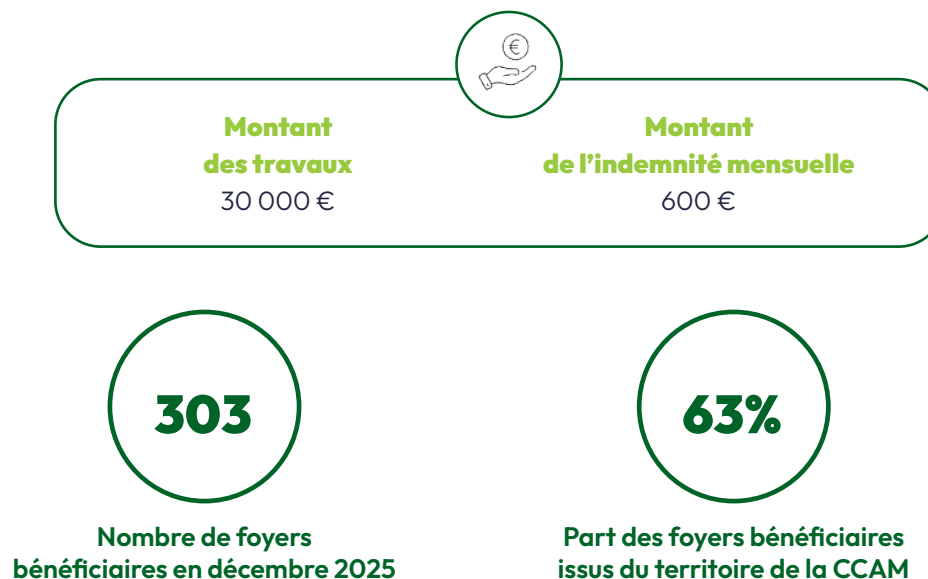
Si la politique d'action sociale relève principalement de la compétence du Département, le bloc communal — composé de la CCAM et de ses communes membres — a souhaité s'engager activement dans ce domaine. En raison de sa proximité avec les habitants, il intervient comme un relais de terrain en s'appuyant notamment sur deux dispositifs : **l'épicerie solidaire** et **l'association Solidarité Adour Madiran**.



## L'épicerie solidaire

La CCAM a facilité l'installation de l'association « Les étoiles des Pyrénées » et l'ouverture de leur épicerie solidaire à Maubourguet, par la mise à disposition de locaux (300m<sup>2</sup> de magasin + 140m<sup>2</sup> de bureaux), moyennant une indemnité d'occupation modérée.

Ce modèle d'épicerie contribue à lutter contre la précarité grâce à la vente de denrées alimentaires et de produits d'hygiène à très bas coût (10% à 30% de la valeur marchande). Depuis son ouverture, nous constatons par ailleurs que l'épicerie offre des opportunités de bénévolat inclusif et d'insertion professionnelle.



# AFFAIRES SOCIALES

13

Nombre de communes  
adhérentes



## Association Solidarité Adour Madiran

Toujours sur le volet de l'accès aux droits, la communauté de communes a accompagné l'évolution statutaire de l'association Solidarité. Celle-ci vise à compléter le maillage des CCAS existants (bourgs-centres) et à renforcer la collaboration entre les organismes attributifs d'aides sociales (MDS, MSA, CAF, associations caritatives).

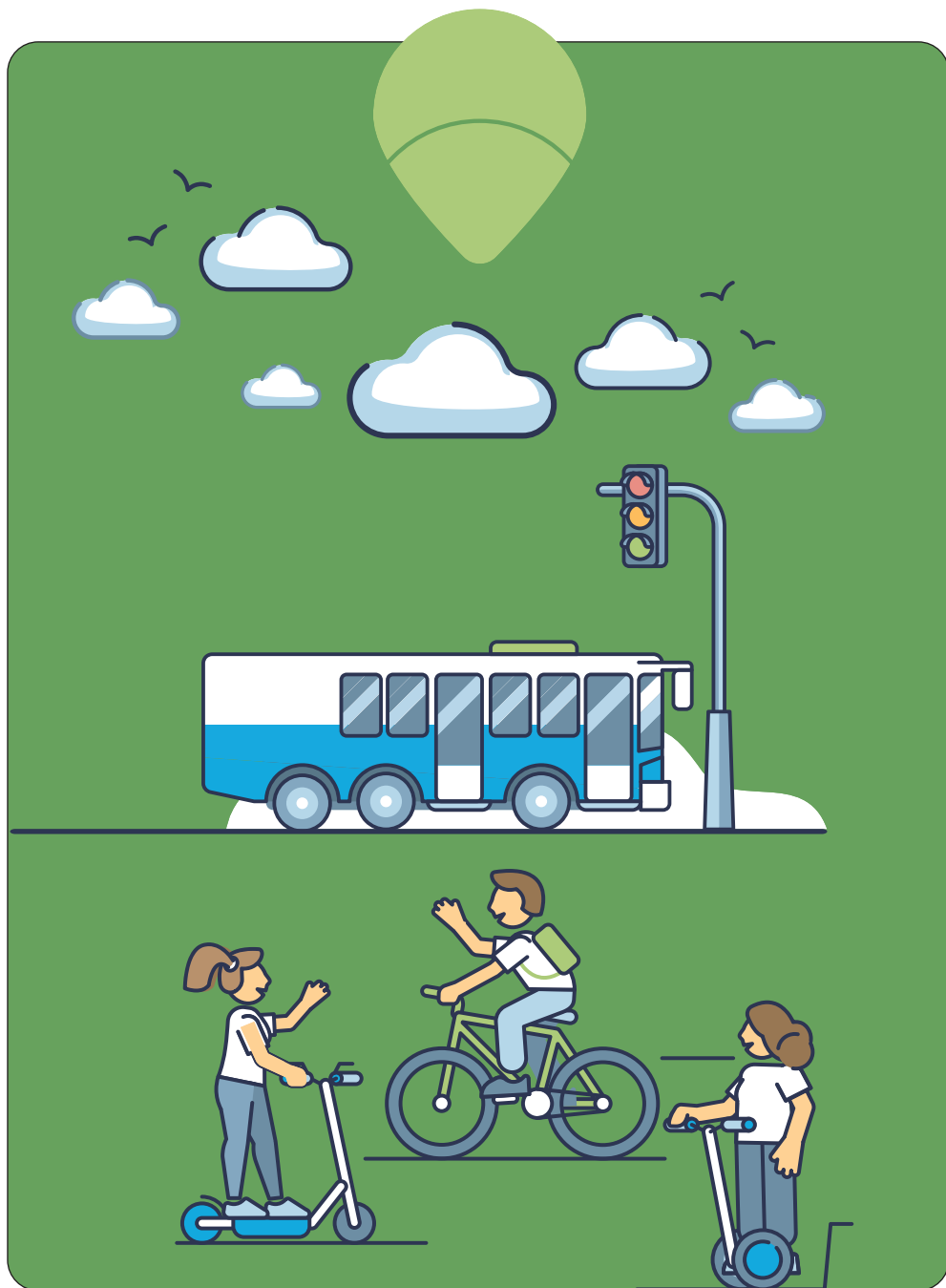
Concrètement, l'association soutient financièrement les habitants des communes adhérentes confrontés à des impayés de factures liées aux services de l'intercommunalité.

2

Nombre de commissions  
d'attribution depuis l'AG  
du 30 avril 2025

4829

Nombre d'habitants  
couverts par l'action sociale



## SOCIAL MOBILITÉ

**Élu référent :** Louis DINTRANS

**Agent référent :** Sandrine BONNET



# MOBILITÉ

## Rôle et missions

Le droit à la mobilité consiste à apporter des réponses aux besoins de déplacements dans les zones caractérisées par un habitat dispersé, de faibles densités de population et de longues distances pour accéder aux services et aux réseaux de transports collectifs.

La CCAM a fait le choix de ne pas prendre la compétence « mobilité » qui reste du ressort de la Région ; pour autant, c'est au travers d'autres de ses compétences que l'intercommunalité agit sur l'offre de mobilité à destination des publics fragilisés et/ou isolés.



## Suivi des actions 2020 - 2026

- Création d'une sous-commission « Mobilité » au sein de la compétence « Affaires sociales » en 2021
- Démarrage du projet d'e-autopartage solidaire en zone rurale porté par l'association WIMO OV en octobre 2022 (pour une durée d'un an) à destination des personnes en situation d'insertion socio-professionnelle par la mise à disposition gratuite d'un véhicule sans permis (sous condition de covoiturage)
- Grande enquête mobilité du 18 décembre 2023 au 24 janvier 2024 pour interroger les habitants d'Adour Madiran sur leurs habitudes en matière de déplacements
- Démarrage du dispositif « accompagnateur santé » avec le 1er accompagnement effectué le 12 février 2024 autour de 4 acteurs majeurs :
  1. La CCAM, co-financeur du projet et les médecins libéraux du groupe médical de Maubourguet,
  2. L'association de mobilité WIMO OV qui porte toute la partie ingénierie du projet ainsi que la gestion des rendez-vous et la gestion du véhicule,
  3. L'association ADMR de la Rivière Basse qui a mis à disposition une de ses salariées sur la base du volontariat pour accompagner les seniors aux rendez-vous médicaux (⇒ augmentation du temps de travail + usage du véhicule pour tous ses déplacements le temps de la mission),
  4. Les seniors isolés de plus de 60 ans qui rencontrent des difficultés à se rendre aux consultations médicales

# MOBILITÉ

## Indicateurs d'activité

### • Dispositif d'e-autopartage 2022 - 2023

100%

#### Taux d'occupation du véhicule d'e-autopartagé

130 personnes ciblées par le dispositif d'e-autopartage (bénéficiaires + covoiturés) pour l'insertion socio-professionnelle et 72 accompagnées -> 10 mises à disposition du véhicule

### • Grande enquête sur la mobilité 2024

78%

#### Part des personnes sondées qui considèrent se déplacer sans difficulté

72 communes / 12 000 enquêtes  
Diffusion : structures médico-sociales + EFS + enquête en ligne

### • Dispositif accompagnateur santé

78%

#### Nombre de seniors accompagnées au moins à un rendez-vous médical

7 communes de la CCAM représentées dans le projet (secteur nord)

Les solutions de mobilité sont pertinentes si elles sont pensées par les communes au regard de leurs besoins et de leurs spécificités.



2021 - 2026

#### 1 conseillère mobilité WIMO OV

Accompagnement et bilan personnalisé de mobilité.  
Permanences en 2021 et 2022

\*

#### 1 conseillère mobilité WIMO OV

dédiée au dispositif « accompagnateur santé »  
en 2024, 2025 et 2026.

\*

#### 1 salariée ADMR Rivière Basse mise à disposition du dispositif

« accompagnateur santé »  
pour accompagner les bénéficiaires aux rendez-vous médicaux.



2022 - 2023

#### Dispositif d'e-autopartage solidaire

Participation financière de la CCAM 5 000 €

\*

2022 - 2023

Subvention association Wimoov 2500 € / an

\*

2023

#### Dispositif « accompagnateur santé »

Subvention appel à projet Réseau Francophone des Villes Amies des Aînées  
10 000 €



## SOCIAL

Résidence “Les Isards”

- Logements inclusifs -

**Élu référent :** Charles ROCHETEAU

**Agent référent :** Sandrine BONNET



# LOGEMENTS INCLUSIFS

## Rôle et missions

Les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge se trouvent confrontées à des choix difficiles qui sont soit de rester au domicile avec un accompagnement renforcé, soit d'intégrer un établissement médico-social en renonçant à un logement autonome.

Soucieux d'offrir un habitat de qualité aux personnes vieillissantes et/ou fragilisées qui ne peuvent plus rester à leur domicile mais suffisamment autonomes, l'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre est composé de 9 logements adaptés aux besoins des personnes qui, tout en préservant l'intimité de ses résidents, dans un environnement adapté et sécurisé, favorise le vivre ensemble, le lien social, à la fois au sein de l'habitat et vers l'extérieur, afin de lutter contre la solitude, l'isolement et le repli sur soi des locataires accueillis.



## Actions portées par le service

- Fin des travaux de création de 9 logements en 2020 ;
- Création de la Commission d'attribution des logements chargée d'instruire les dossiers de candidature et rédaction d'un règlement intérieur de la commission en 2021 ;
- Réflexion sur la définition de la notion d'habitat ;
- Signature le 15 décembre 2022 avec le Département des Hautes-Pyrénées de la convention relative à la mobilisation de l'Aide à la Vie Partagée ;
- Signature le 24 mai 2023 de la convention entre la CCAM et l'association ATRIUM de Tarbes pour la gestion locative et la coordination des résidents de l'habitat inclusif pour les années 2023 à 2029 ;
- Recrutement par la CCAM en juin 2023 d'une animatrice d'aide à la vie partagée (association RIVAGES) à raison de 0,6 ETP/semaine ;
- Concrétisation du projet d'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre avec une inauguration officielle autour d'un goûter avec les résidents le 14 juin 2023 ;
- Rédaction du projet d'aide à la vie sociale et partagée et de la charte du bien vivre ensemble.
- Visite officielle : Conseillère politique auprès du Président de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), de 11 décembre 2025.

## Indicateurs d'activité - au 31 décembre

### 2020

- Création de 9 logements  
dont 3 T1 et 6 T2 ;

### 2021

- 4 commissions d'attribution :  
11 dossiers de demandes de logements ;
- Attribution de 8 logements  
et 2 situations d'urgence

### 2022

- 3 commissions d'attribution :  
7 logements sur 9 occupés ;

### 2023 :

- 3 commissions d'attribution :  
6 logements sur 9 occupés ;

### 2024

- 2 commissions d'attribution :  
6 logements sur 9 occupés ;

### 2025

- 2 commissions d'attribution :  
9 logements sur 9 occupés.

100%

**Taux d'occupation  
de la résidence Les Isards  
au 1<sup>er</sup> janvier 2026.**



### 2023 - 2026

**Charges liées au bâtiment  
(2024) : 22 000 €**

\*

**Mission de gestion locative**  
13 300 € / an

\*

**Charges Animation Vie  
Partagée : 26 800 € / an**

\*

**Perception des loyers  
(janvier 2026) : 3 420 €**

\*

**Aide Animation  
Vie Partagée  
du Département 65 :**

5 000 € / an / résident pour  
soutenir le développement  
et l'animation du projet de  
vie sociale et partagée



### Au 31 12 2025

1 animatrice  
à 0,6 ETP

1 intervenante  
sociale AIVS

Astreintes des Services  
Techniques de la CCAM  
soir et week-end.

# 4

## ENFANCE & JEUNESSE

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Enfance et Petite enfance ..... | 34 |
| Jeunesse .....                  | 37 |



# ENFANCE & JEUNESSE

## ENFANCE ET PETITE ENFANCE

**Élus référents :**

Véronique THIRAUULT - Nathalie ITURRIA - Magali LARRANG

**Agent référent :** Benoit LARY

## JEUNESSE

**Élu référent :** Julie CARASSUS-BARRAGAT

**Agent référent :** Mélanie LAMARQUE



# ENFANCE ET PETITE ENFANCE

## Rôle et missions

Le service **enfance** de la Communauté de Communes Adour Madiran a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative et sociale en faveur des enfants et de leurs familles. En territoire rural, il contribue à la cohésion sociale, à l'égalité d'accès aux services et au développement de l'attractivité du territoire.

Le service **Enfance** et **Petite Enfance** s'appuie sur un réseau structuré comprenant quatre accueils du jeune enfant situés à Andrest, Maubourguet, Tostat et Vic-en-Bigorre, un lieu d'accueil enfants-parents itinérant, deux maisons d'assistantes maternelles à Rabastens-de-Bigorre et Villenave-près-Béarn, ainsi qu'un relais petite enfance.

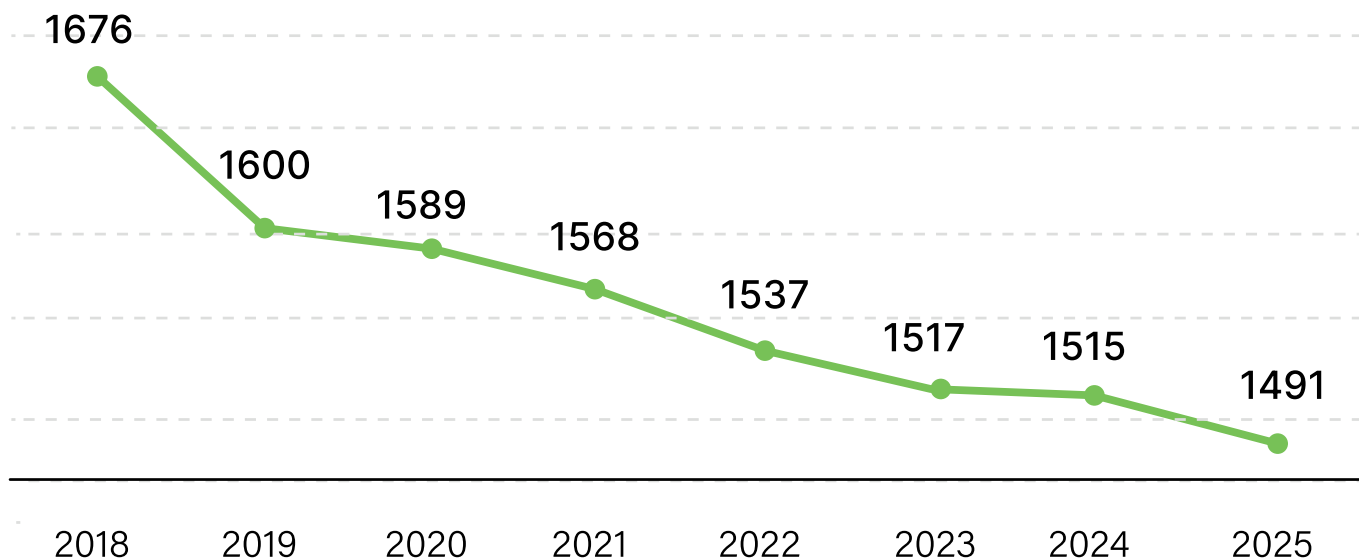
Il intervient également auprès de 30 écoles, dont 13 regroupements pédagogiques intercommunaux, et de 29 cantines scolaires, dont 16 en liaison chaude, et assure l'organisation de six accueils de loisirs sans hébergement, dont quatre gérés en régie directe.



## Actions dans le cadre de la compétence

- Création de la cuisine pour la fabrication de repas pour les accueils du jeune enfant (AJE) ⇒ 60 repas par jour sont produits et livrés en liaison chaude ;
- Extension de la liaison pour les cantines scolaires avec de nouveaux partenaires (Cité scolaire Pierre Mendès France et le Lycée Agricole Adriana) ⇒ 85% des enfants couverts par un service en liaison chaude ;
- Ouverture de l'école Nina Simone au sein du Collège de Maubourguet. Actuellement, 3 classes de 20 élèves sur 2 niveaux (CM1 & CM2) ;
- Travaux de concertation entre parents d'élèves et élus locaux pour définir les enjeux de l'école de demain en termes de développement territorial ;
- Les mesures de carte scolaire : 6 prises de postes (1 poste à Bazillac, 1 poste à Labatut Rivière, 2 postes à vic en Bigorre, 1 poste à Larreule, 1 poste à Lascazères). Une création de poste à Siarrouy ;
- Dématérialisation des demandes des inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires à l'ensemble du territoire ;
- Plan de relance numérique : 230 000 euros d'investissement ;
- Réouverture de la MAM de Villenave-Près-Béarn ⇒ Octobre 2025.

## Effectifs scolaires



### Scolaires et périscolaires

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| <b>2020</b>       | <b>2025</b>         |
| <b>102 agents</b> | <b>119,5 agents</b> |

**2020**

33 écoles

\*

**2025**

30 écoles



### Scolaire périscolaires extrascolaire & petite enfance

**2020**

Coût de fonctionnement  
2 980 303,00 €

\*

**2025**

Coût de fonctionnement  
3 496 759,00 €

### Petite enfance

**2020**

Coût de fonctionnement  
220 545,00 €

\*

**2025**

Coût de fonctionnement  
295 760,00 €

# JEUNESSE

## Rôle et missions

La Communauté de Communes soutient les projets structurants en faveur de la jeunesse du territoire.

La politique « Jeunesse » s'inscrit pleinement dans le projet de territoire notamment à travers la Convention Territoriale Globale de la CAF et la charte Famille de la MSA.

Le service Jeunesse de la Communauté de Communes Adour Madiran est par ailleurs labélisé « Infos Jeunes » et accueille le public principalement au Comptoir Jeunes de L'Atelier à Vic-en-Bigorre. L'accompagnement des jeunes porte sur l'emploi, l'orientation et la construction du parcours, le logement, l'engagement citoyen, les loisirs et la culture, la mobilité à l'international, la santé et le bien-être, l'entrepreneuriat, la mobilité et les déplacements, l'accès à l'information et à l'esprit critique, ainsi que l'accès aux droits.



Journée portes ouvertes ; Les membres du réseau Ados du Val d'Adour

## Nos partenariats

- La Caf des Hautes-Pyrénées ;
- La MSA Midi-Pyrénées Sud ;
- Le Département des Hautes-Pyrénées avec la Direction de la Solidarité Départementale et la Direction du Développement Local ;
- L'Hôpital de proximité de Vic-en-Bigorre ;
- La Mission Locale des Hautes-Pyrénées ;
- La MJC de Vic-en-Bigorre ;
- Les Bouscarret's de Maubourguet ;
- Le collectif RIVAGES ;
- Les établissements scolaires ;
- La Consultation Jeune Consommateur ;
- La Maison des adolescents.

## Indicateurs d'activité

- 1 chantier Jeunes Culture et Patrimoine ;
  - 8 séjours Colos Apprenantes suivis ;
  - 2 projets Jeunes soutenus dans le cadre de la Bourse Projet Jeunes ;
- A partir de septembre 20204 :
- Le Tiers-Lieu L'Atelier a accueilli 20 animations Jeunesse, permettant de toucher 455 jeunes.
  - 5 événements Jeunesse au Tiers-Lieu L'Atelier ;
  - 27 jeunes reçus sur les permanences du Comptoir Jeunes
  - 7 jeunes en accompagnement ;

## Suivi des actions

- En décembre 2021, la Communauté de Communes Adour Madiran a intégré le soutien aux projets jeunesse à l'intérêt communautaire de la compétence « Action sociale » ;
- Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) et de la charte des solidarités "Avec les familles" de la MSA précisant des axes à suivre pour le déploiement de l'action Jeunesse sur Adour Madiran ;
- Consultation des partenaires Jeunesse sur la feuille de la route du service Jeunesse sur 2023-2025 ;
- La communauté de communes est membre du réseau Ados du Val d'Adour et participe aux événements de sensibilisation annuels organisés par le collectif ;
- Lancement du dispositif «La Bourse Projet Jeunes», un appel à projets annuel pour soutenir la création de projets portés par les jeunes en 2023 ;
- Mise en place du partenariat «Colos apprenantes» avec le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport et les structures organisatrices de séjours : la MJC de Vic-en-Bigorre et les Bouscarret's de Maubourguet
- Animation du chantier Jeunes «Photographie et Patrimoine» en 2024 ;
- Ouverture du Comptoir Jeunes de L'Atelier, un lieu ressource destiné aux jeunes du territoire Adour Madiran âgés de 12 à 30 ans et aux professionnels, en septembre 2024 ;
- Labellisation Info Jeunes Adour Madiran.



**2025**

**2 agents => 1,4 ETP**



**Décembre 2021**  
**Création service jeunesse**

\*

**2025**

Fonctionnement : 18 445 €

Personnel : 40 385 €

Subvention : 24 000 €

**Coût de fonctionnement**

**31 882 €**



Atelier diététique au Comptoir Jeunes de L'Atelier

**info** Adour Madiran  
**jeunes**  
EXPLORER LES POSSIBLES

Bloc marque «Info Jeunes»  
, dispositif pour favoriser  
l'accès à l'autonomie  
des jeunes.

# 5

## CULTURE

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Réseau de Médiathèques ..... | 40 |
| Patrimoine .....             | 43 |
| Cinéma .....                 | 45 |
| Diffusion culturelle.....    | 46 |



## PÔLE CULTURE

Le pôle Culture de la collectivité regroupe les sites patrimoniaux, le réseau des médiathèques, le cinéma communautaire ainsi que la programmation culturelle déployée à l'échelle du territoire. Il a pour vocation de favoriser l'accès à la culture et de renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire.

### Élus référents

Jean-Pierre CURDI

Magali CHARRON

Bernard ROUSSIN

### Agents référents

Mélanie LAMARQUE : Patrimoine

Emmanuelle MICHARD : Réseau Médiathèques

Christophe LEFROY : Cinéma et Diffusion culturelle



# RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

## Rôle et missions

Le réseau de médiathèques a pour mission de constituer et de mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types et supports de documents, à des fins d'éducation, d'information, de loisirs et de culture.

Les médiathèques mettent en œuvre un programme d'animations et de médiation qui offre un espace public de rencontre autour de ces collections et facilite l'accès à la culture au plus grand nombre.

## Le réseau

**Le réseau est composé de cinq médiathèques :**

- **une médiathèque centrale à Vic en Bigorre,**
- **deux médiathèques de proximité à Andrest et à Maubourguet.**
- **deux médiathèques plus petites, à Montaner et Rabastens-de-Bigorre, animées uniquement par des bénévoles.**

**Soit une médiathèque accessible à moins de 15 minutes de trajet.**

## La mutualisation

- Carte unique : emprunts, retours et réservations possibles dans les cinq médiathèques.
- Acquisitions et politique documentaire partagées.
- Fonds flottants: les documents circulent d'un site à l'autre.
- Espaces et personnels mutualisés avec France Services à Maubourguet.
- Travail en réseau sur les collections et les animations.

## Suivi des actions - 2020 / 2026

- 2020 - 2022 : Contrat Territoire Lecture ;
- Recrutement d'un conseiller numérique ;
- 2020 : Protocole sanitaire Covid - Service de prêt à emporter et développement des services numériques ;
- 2021 - Pass sanitaire et reprise des animations ;
- 2022 : Élargissement des horaires d'ouverture à Vic ;
- 2023 : Récolement et charte des collections ;
- 2023 : Programmation culturelle interservices (Ciné Pitchoun, Festival 0 déchet,...) ;
- 2024 : Gratuité d'inscription pour tous et révision à la hausse des quotas d'emprunt ;
- 2024 : Coopération scolaire - Édition du guide des services et d'accueil de classe
- 2024 : Accueil mutualisé avec France Service à Maubourguet ;
- Renforcer l'offre d'animations (Mangavore, ateliers de conversation...).
- 2025 : 1<sup>ère</sup> édition du Festival Japan Bigorre avec 600 participants ;

Réorganisations de service successives en 2022, 2023 et 2024, (retraite, mutation, départ, longues maladies,...)

## Le soutien départemental



- Prêt de documents physiques et numériques
- Prêt de matériel d'animation.
- Prise en charge du SIGB et du portail numérique.
- Formation, accompagnement et conseil.
- Animations : Prix Ados Tout en auteurs, 1<sup>ères</sup> Pages, Mois du film documentaire, etc.



## Indicateurs d'activité

### Inscriptions :

Le nombre d'inscriptions est passé de 1769 en 2020 à 2 917 en 2025.

↗ **65%; évolution du nombre de demande traitées en 5 ans.**

### Emprunts :

Entre 2020 et 2025, le nombre annuel d'emprunts a été multiplié par deux, pour atteindre 63 156 en 2025.

↗ **100%; évolution du nombre de demande traitées en 5 ans.**

**700**

**Nombre de visiteurs  
par semaine**  
(comptage national  
novembre 2025)

**Au 31 12 2025**

**7 agents titulaires  
soit 6,5 ETP  
+ 1 agent contractuel  
à 0,5 ETP**



**2020**

Fonctionnement : 53 185,18 €

Personnel : 251 490,26 €

**Coût de fonctionnement  
304 675,44 €**

\*

**2025**

Fonctionnement : 83 050,98 €

Personnel : 293 998,79 €

**Coût de fonctionnement  
377 049,77 €**

# SITES PATRIMONIAUX

## Rôle et missions

La communauté de communes a pour mission de valoriser le patrimoine du territoire présentant un intérêt touristique, notamment les deux grands sites patrimoniaux que sont l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan et le Château de Montaner, les sentiers de randonnée inscrits au PLR, ainsi que les itinéraires des églises romanes et baroques et le circuit des églises peintes. Le service Patrimoine contribue également à faciliter l'accès de tous au patrimoine, en particulier pour le public scolaire et les jeunes.



## Suivi des actions

- **Gestion du Château de Montaner jusqu'en 2024 ;**
- **Gestion du volet « animation » de l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan ;**
- **Création du dispositif « Colore ton Patrimoine » visant à mettre en lumière les façades des monuments historiques et du patrimoine local avec des créations d'enfants et de jeunes – Projet de sensibilisation au Patrimoine local mené de 2021 à 2024 ;**
- **Travail de refonte du Plan Local de Randonnée (PLR) Adour Madiran afin de monter en gamme sur notre offre touristique**
- **Création des livrets de visite des églises remarquables pour les itinéraires Roman et Baroque ;**
- **En 2023, reprise des visites guidées sur le circuit des églises peintes du Montanérès et mise à jour du livret de visite ;**
- **Suivi des procédures de développement sur les grands sites patrimoniaux : l'Appel à manifestation d'intérêt « Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan » et la Délégation de Service Public au Château de Montaner ;**
- **Participation au développement de l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan :**
  - **Co-financement de la coordination du site ;**
  - **Suivi du chantier de restauration avec Acta Vista**
  - **Etude d'une nouvelle offre de médiation pour l'Abbaye : un parcours de visite libre et immersif « SEVERUS ».**

# SITES PATRIMONIAUX

## Indicateurs d'activité

- **Château de Montaner :**

Entre 2020 et 2025, le château de Montaner a accueilli 42 140 visiteurs, soit une moyenne annuelle de 7 023.  
L'année 2023 constitue un point haut avec 9 300 visiteurs.  
A noter, baisse de la fréquentation de 33% en 2025 ( le château des Enigmes – Parcours médiéval + Visite guidée).

- **Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan**

Entre 2020 et 2025, l'Abbaye de St Sever a accueilli 7 072 visiteurs, soit une moyenne annuelle de 1945.  
L'année 2020 constitue un point haut avec 1533 visiteurs.

- **Colore ton Patrimoine :**

De 2021 à 2024, 90 élèves par an ont participé à ce projet.  
En 2024, une action de sensibilisation a été menée avec la participation de six jeunes âgés de 16 à 28 ans sur une durée de six jours.

- **Circuit des églises peintes :** 30 et 35 visiteurs lors des deux premières années. En 2025, une baisse marquée est constatée, avec une seule visite organisée pour cinq visiteurs.



**2020**

2 agents  $\Rightarrow$  1,6 ETP

**2025**

1 agents  $\Rightarrow$  0,3 ETP  
+ 1 saisonnier



**2020**

Frais de Fonctionnement : 39 656 €  
Frais de personnel : 85 221 €  
Subventions : 138 000

**Coût de fonctionnement**

**16 002 €**

\*

**2025**

Frais de Fonctionnement : 36 177 €  
Frais de personnel : 15 737 €  
Subventions : 22 000

**Coût de fonctionnement**

**52 658 €**



# CINÉMA

## Suivi des actions

- Travail interservices avec le réseau des médiathèques pour la mise en place des « Ciné Pitchoun » (lecture de contes et séances) pendant les vacances et des « Ciné Pique Livre » (Ciné + Pique-nique + Médiathèque) à destination des écoles de la CCAM
- Ciné goûter, Ciné Débat...
- Développement de partenariat avec les lycées : Diffusion de court-métrages avec la section audio du Lycée Pierre Mendes France, ainsi que l'organisation de tables rondes et conférences dans le cadre du festival Art'terre et Photogra'Vic pour le LEGTAF Jean Monnet.

## Indicateurs d'activité

La fréquentation du cinéma a progressé de près de 22 %, passant de 7 780 entrées en 2022 à 9 500 entrées en 2024.



## Aménagements et équipements

### 2023 - Transformation de la salle de cinéma en Ciné/Théâtre :

- > Remplacement des sièges
- > Mise en place d'une scène & rideau de scène
- > Installation d'une régie technique « son & lumière »
- > pour l'organisation d'événements (concert, théâtre, conférence, séminaire...).
- > Installation d'un espace « Bistrot » en rez-de-chaussée, destiné à l'accueil du public et à la restauration légère lors des séminaires, des actions jeunesse, ainsi qu'à la mise en place d'une buvette lors des spectacles et des conférences.

### 2024 - Création du Tiers-Lieu de L'Atelier :

Diversification des activités du pôle ciné-théâtre à travers la création du tiers-lieu L'Atelier et le déploiement de nouveaux services et missions, tels que le Comptoir Jeunes, le Fab Lab, le studio photo-vidéo et l'espace de coworking. Cette évolution s'est accompagnée de l'aménagement d'espaces communs, comprenant notamment une loge et une cuisine.



**2020**

**0,80 ETP**

\*

**2025**

**1,03 ETP**



**2020**

Frais de personnel : 30 784 €  
Frais de fonctionnement : 29 643 €  
Recettes et subventions : 12 252 €

**Coût de fonctionnement**  
**48 175 €**

\*

**2025**

Frais de personnel : 41 080 €  
Frais de fonctionnement : 54 679 €  
Recettes et subventions : 34 649 €

**Coût de fonctionnement**  
**61 110 €**

# DIFFUSION CULTURELLE

## Rôle et missions

La diffusion culturelle sur le territoire vise à renforcer le lien social, favoriser la rencontre entre les habitants et garantir l'accès de tous à la culture. En milieu rural, elle contribue à la vitalité du territoire, au dialogue entre les générations et à la transmission des pratiques culturelles.



## Suivi des actions

**Entre 2020 et 2021, dans le contexte de la crise sanitaire, le service a assuré la mise en place et la gestion d'un centre de dépistage, puis de vaccination contre la Covid-19. À la fin de l'année 2021, elle a également mobilisé ses moyens pour organiser un centre de collecte destiné à l'acheminement de vivres à destination de l'Ukraine.**

### Les animations :

- En 2020, programmation culturelle itinérante sur le territoire : « La balade de l'Octav » ;
- Dès 2023, mise en place d'une nouvelle programmation théâtrale visant à diversifier l'offre culturelle et à élargir les publics et mise en place d'une programmation culturelle à l'Abbaye de St-Sever-De-Rustan ;
- En partenariat avec la Scéné de Musique Actuelle (SMAC) de La Gespe, mise en place d'une résidence de territoire en 2023, 2024 et 2025.

### Collaboration interservices :

Développement d'une programmation culturelle (ex : 1<sup>ère</sup> édition du Festival Japan Bigorre) et d'une communication partagées en lien étroit avec les services du réseau des médiathèques, de la Jeunesse et du Patrimoine.

# DIFFUSION CULTURELLE

## Têtes d'affiche - 2020 - 2026

- Wampas
- Fatales Picards
- Laura Cox
- Berywam
- Trottoir d'en Face
- Nadau
- Petit K
- Tom BALDETTI



Le Trottoir d'en Face, concert du 24 septembre 2022

## Indicateurs d'activité

- Une quinzaine d'animation par an pour tous public.
- 1 300 personnes sous la halle de Vic-en-Bigorre pour le concert de NADAU en 2025.



**2020**  
**0,50 ETP**

\*

**2025**  
**0,84 ETP**



**2020**

Frais de personnel : 26 879 €  
Frais de fonctionnement : 60 815 €  
Recettes et subventions : 12 926 €

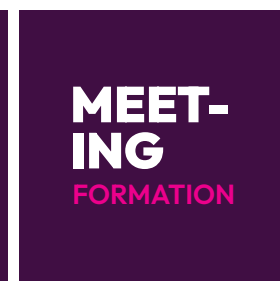
**Coût de fonctionnement**  
**74 768 €**

\*

**2025**

Frais de personnel : 34 925 €  
Frais de fonctionnement : 75 001 €  
Recettes et subventions : 50 634 €

**Coût de fonctionnement**  
**59 292 €**





## EQUIPEMENTS SPORTIFS

Espace aquatique

Louis Fourcade ..... 50



## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

ESPACE AQUATIQUE  
LOUIS FOURCADE

**Agent référent** : Florent LASSALLE

# EQUIPEMENTS SPORTIFS

## Rôle et missions

La Communauté de communes Adour Madiran exerce la compétence relative à la construction, à l'aménagement et à l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire. À ce titre, la piscine de Vic-en-Bigorre, seul équipement reconnu d'intérêt communautaire, accueille l'ensemble des élèves du territoire dans le cadre de l'apprentissage du « savoir-nager » et est ouverte à l'ensemble des habitants dans des conditions d'accès équitables.



## Partenariat

### La piscine accueille les publics suivants :

- Les écoles maternelle et primaires du territoire, et quelques écoles hors territoire ;
- Les collèges et lycées du territoire et alentours ;
- L'association Les Tritons qui dispense des cours de natation et d'aquagym ;
- L'association SOM natation pour des entraînements de natation.

## Suivi des actions 2020 - 2026

### 2020 / 2021

- Période d'ouverture sous COVID en mode dégradé :
  - > Sens de circulation pour les usagers
  - > Jauge usagers à la baisse - pas d'accès au vestiaire
  - > Plus de personnel pour la désinfection des espaces
  - > Période de fermeture plus importante sur l'année.

### 2022

- Acquisition de matériel ludique pour les cours scolaires ;
- Modification et simplification de la grille tarifaire du site avec une petite augmentation du prix pour les adultes ;
- Réparation des toboggans.

# EQUIPEMENTS SPORTIFS

## Suivi des actions 2020 - 2026

### 2023

- Modification et simplification de la grille tarifaire du site avec une petite augmentation du prix pour les adultes ;
- Mise en place de casiers pour simplifier le travail à la caisse ;

### 2024

- Diminution du nombre de salariés de l'équipement. Passage de 3 ETP à 2 ETP ;
- Achat de matériel ludique à destination des enfants pour les périodes d'ouverture au public ;
- Mise en place d'une caisse automatique.

### 2025

- Réorganisation du planning des saisonniers pour optimiser leur nombre et les missions ;
- Mise en place d'une régulation à distance pour optimiser les coûts de fonctionnement du site ;
- Changement de la clôture extérieure.

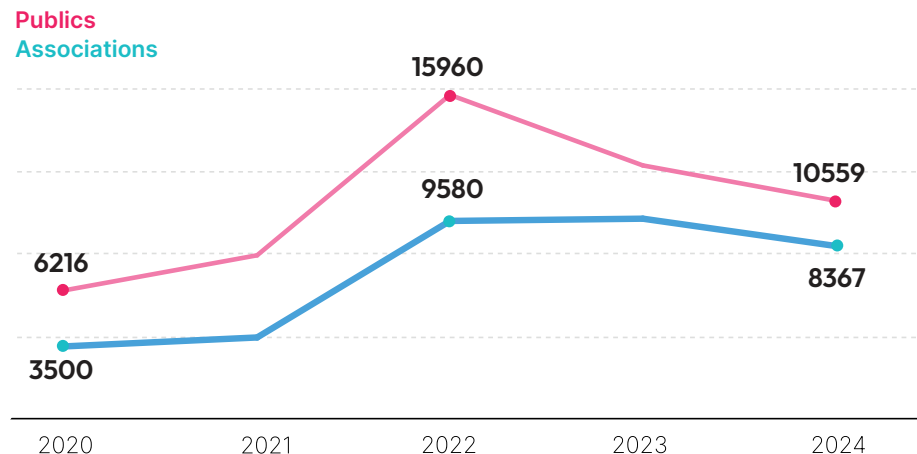


**2025**

**1 agent Directeur à temps plein**  
**1 agent d'entretien => 0,7 ETP**  
+ 13 saisonniers en juillet et août

## Indicateurs d'activité

Nombre d'entrées enregistrées de 2020 à 2024



**2022**

Frais de personnel : 190 505 €  
Frais de fonctionnement : 205 125 €  
Recettes : 100 340 €

**Coût de fonctionnement**  
**290 290 €**

**2025**

Frais de personnel : 127 521 €  
Frais de fonctionnement : 179 832 €  
Recettes : 102 335 €

**Coût de fonctionnement**  
**205 017 €**

Les années 2020 et 2021 ne sont pas présentées, en raison des perturbations de fonctionnement liées à la crise sanitaire.



# ENVIRONNEMENT

Déchets ..... 54



# ENVIRONNEMENT

## GESTION DES DÉCHETS

**Élu référent :** Jean-Marc LAFFITTE

**Agent référent :** Eliane LABÉ

# GESTION DES DÉCHETS

## Rôle et missions

L'exercice de la compétence Collecte et Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés par la CCAM débute le 1<sup>er</sup> janvier 2019, à la suite de la dissolution du syndicat Val d'Adour Environnement. Dans la continuité, les missions de collecte sont assurées en régie exclusive quand les missions de traitement sont déléguées à un syndicat de traitement, aujourd'hui le syndicat ValorBéarn (64).

Le service définit les modalités et les fréquences de collecte des déchets produits par les ménages, et peut également prendre en charge certains déchets issus d'activités professionnelles assimilables aux déchets ménagers.

Par ailleurs, dans un contexte d'évolution réglementaire, il développe des actions de prévention, de tri, de réemploi et de valorisation des déchets, afin de réduire la production globale de déchets et de limiter le recours à l'enfouissement et à l'incinération.



## Service aux usagers et financement

Financé par une redevance incitative, le service vise à responsabiliser les usagers en adaptant la facturation au volume et à l'usage du service, tout en couvrant l'ensemble des prestations proposées : la collecte en porte-à-porte, les points d'apport volontaire, l'accueil en déchetterie, le transport et le traitement des déchets.

## Équipements et services dédiés

**4**

### Déchetteries

Maubourguet  
Montaner  
Rabastens de Big  
Vic-en-Big.

**4**

### Bennes

à ordures  
ménagères

**4**

### Polybennes

dont 2 avec grue

## Actions dans le cadre de la compétence

- **Fin de la collecte des emballages en caissettes :**  
tous les usagers sont équipés de bacs roulants contribuant à la réduction de la pénibilité pour les agents de collecte ;
- **Réduction de la fréquence de collecte en porte à porte :**  
collecte tous les 15 jours des ordures ménagères et emballages (hors commune de Vic-en-Bigorre) ;
- **Travaux d'agrandissement** de la déchetterie de Vic-en-Bigorre et Maubourguet ;
- Mise en place de **nouvelles filières de tri** en déchetterie et de **zones de réemploi** sur les déchetteries de Vic-en-Bigorre et Maubourguet ;
- **Tri à la source des biodéchets :** Mise en place de composteurs partagés, compostage des déchets de cantine et accès à des composteurs à prix réduit pour les particuliers ;
- **Changement de syndicat de traitement :** fin d'adhésion au SMTD65 au 31 décembre 2024 et début d'adhésion à Valor-Béarn au 1<sup>er</sup> janvier 2025.



**2020**

### 37 agents

12 collecte / 5 transfert -  
6 déchetterie - 2 remplaçants -  
1 mécanicien - 11 administratifs

\*

**2025**

### 33 agents

9 collecte / 5 transfert -  
8 déchetterie - 2 remplaçants -  
1 mécanicien - 5 administratifs -  
3 encadrants

## Indicateurs d'activité

### Évolution des tonnages produits entre 2021 et 2025 :

(Les tonnages de 2020, année COVID sont biaisés)

↘ **en baisse**

**Ordures ménagères :** -17% (3280 T en 2025)

**Papier :** -34% (297 T en 2025)

**Verre :** - 1% (967 T en 2025)

↗ **en hausse**

**Emballages :** +50% (1038 T en 2025)

**Produits de déchetterie :** +22%, avec une forte hausse des déchets verts.



**2020**

Frais de fonctionnement

1 743 899 €

Frais de personnel

1 305 765 €

*Frais de personnel avant  
dissolution du syndicat VAE  
en 2019 -> 1 441 611 €*

Subventions

Soutien éco-organismes  
+ vente de produits

265 320 €

Recettes redevance

**2 934 623 €**

**2025**

Frais de fonctionnement

1 983 050 €

Frais de personnel

1 435 000,00 €

Subventions

Soutien éco-organismes  
+ vente de produits

423 375 €

**Recettes redevance**

**3 211 800 €**

# 8

## HABITAT

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| OPAH : Opération d'émalioration de l'Habitat<br>Programmée ..... | 58 |
| SPANC - Assainissement non collectif .....                       | 61 |
| Aires d'acceuil des Gens du Voyage.....                          | 63 |



# HABITAT

Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat - OPAH

**Élu référent :** Julien LACAZE

**Agent référent :** Jérôme GANIOT

### Rôle et missions

Créer les conditions favorables à l'investissement des propriétaires dans l'amélioration et la rénovation des logements existants, afin de favoriser le maintien à domicile et de meilleures conditions de vie, de préserver la qualité du bâti ancien et de lutter contre la vacance, tout en maîtrisant les consommations énergétiques et foncières.



PYRENEES  
BEARN-BIGORRE



### Pain de financement de l'opération

(hors aides et investissement)

|                       |             |       |
|-----------------------|-------------|-------|
| Conseil départemental | 11 134,00 € | 20 %  |
| ANAH                  | 19 484,50 € | 35 %  |
| Autofinancement       | 25 051,50 € | 45 %  |
| Total                 | 55 670,00 € | 100 % |

### Le Service public de la rénovation de l'habitat

Issue de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021, la création du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) vise à rapprocher les politiques de l'habitat et de la rénovation énergétique des logements. L'année 2025 constitue donc la dernière année de mise en œuvre des OPAH telles qu'elles existaient jusqu'à présent, avant leur intégration dans le cadre du SPRH.

Ce nouveau service public s'inscrit dans une démarche de simplification du parcours des usagers et s'organise autour de trois volets complémentaires :

**1. Le volet Dynamique Territoriale :** la mobilisation de tous les ménages, le principe « aller- vers » les publics prioritaires, la mobilisation des filières professionnelles... Ce volet est destiné à promouvoir le déploiement de la marque France Rénov' sur le territoire.

**2. Le volet Information-Conseil-Orientation :** réponse aux premières interrogations des usagers par téléphone ou en présentiel, puis une offre de conseils adaptés afin d'aiguiller de façon neutre les usagers dans l'élaboration de leurs projets.

**3. Le volet Accompagnement :** accompagner les usagers dans leurs projets de rénovation/réhabilitation de logements.

Bilan 2018 - 2026

✓ Hautes-Pyrénées

Montant total des travaux générés (€ TTC) : 15 236 408 €  
Total aides publiques : 8 766 430 €  
Nombre de logements rénovés : 688

|                                 | Juin 2018 → 2022 → Sept. 2023 |               |               |               |               |             | OPAH 2024 → Oct. 2026 |               |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|-----------------------|---------------|
|                                 | 2018                          | 2019          | 2020          | 2021          | 2022          | 2023        | 2024                  | 2025          |
| Nbre de logements bénéficiaires | 87                            | 103           | 84            | 111           | 71            | 47          | 100                   | 85            |
| Montant des travaux générés TTC | 1 083 673,00€                 | 1 535 293,00€ | 1 360 597,00€ | 2 340 590,00€ | 1 797 282,00€ | 742 939,00€ | 3 106 309,00€         | 3 266 725,00€ |
| Total aides publiques           | 659 875 €                     | 720 204 €     | 685 388 €     | 1 337 426 €   | 827 513 €     | 318 582 €   | 1 947 861 €           | 2 269 581 €   |
| Dont CCAM                       | 12 000 €                      | 40 114 €      | 12 536 €      | 69 820 €      | 17 807 €      | 24 791 €    | 56 600 €              | 50 600 €      |

✓ Pyrénées Atlantiques

Montant total des travaux générés (€ TTC) : 1 360 778 €  
Total aides publiques : 646 177 €  
Nombre de logements rénovés : 51

**Aides complémentaires**

Toitures (jusqu'en 2023) : 12 dossiers  
Façades : 33 dossiers  
ANC (depuis 2023): 10 dossiers



# HABITAT

## SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

**Élu référent :** Julien LACAZE

**Agent référent :** Eliane LABÉ

## Rôle et missions

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a pour mission de veiller à la protection de l'environnement et de la salubrité publique en veillant à la maîtrise des rejets des eaux non traitées dans le milieu naturel. Il intervient lors de la phase de conception d'un projet afin de vérifier la conformité aux usages des immeubles et aux contraintes techniques, lors de la réalisation des travaux pour s'assurer du respect des prescriptions techniques. Aussi, de manière périodique, au maximum tous les 10 ans, le SPANC s'assure du bon fonctionnement des installations.

## Actions dans le cadre de la compétence

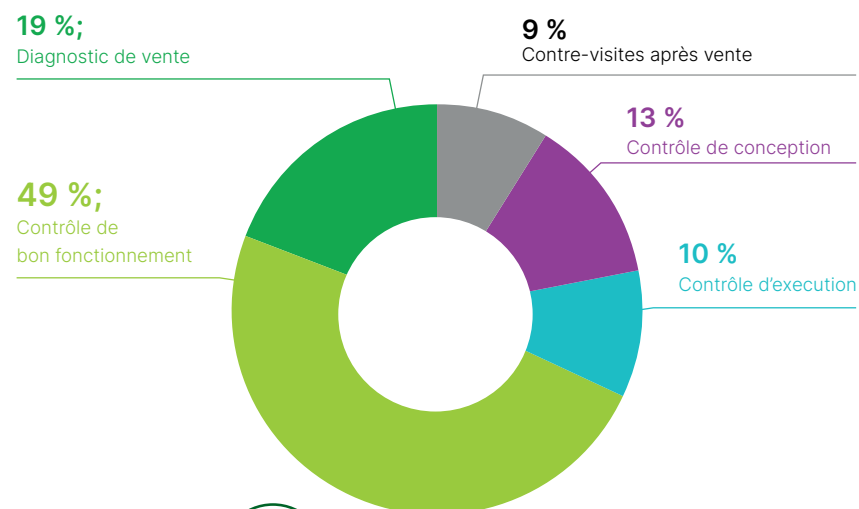
- Révision des tarifs et du règlement de service ;
- Fin du marché de prestation pour la commune de LAGARDE, qui intègre la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées ;
- Stabilisation du fonctionnement du service, avec la formation d'un agent technique affecté à 0.5 ETP aux services techniques ;
- Mise en place d'un nouveau type de contrôle : vérification de la mise en conformité des immeubles acquis avec un système d'assainissement non conforme – délai légal d'un an ;
- Recherche de financement pour accompagner les usagers volontaires pour réhabiliter leur système d'assainissement non conforme.

## Indicateurs d'activités

- 6200 installations d'assainissement non collectif ;
- Environ 30 % des installations sont non conformes et 16 % présentent un risque pour autrui ;
- 2025 : 976 avis rendus / 70 installations mises aux normes.

## Indicateurs financiers

### Répartition des recettes par type de missions - Données 2025



| 2020                                          | 2025                                           |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <b>Frais de fonctionnement</b><br>3 685 €     | <b>Frais de fonctionnement</b><br>9 723 €      |
| <b>Frais de personnel</b><br>78 332,00 €      | <b>Frais de personnel</b><br>115 000,00 €      |
| <b>Recettes de prestations</b><br>82 485,00 € | <b>Recettes de prestations</b><br>135 000,00 € |



**Au 31 12 2025**

**4 agents**

dont 2.5 ETP Techniciens  
et 0.7 ETP Administratif

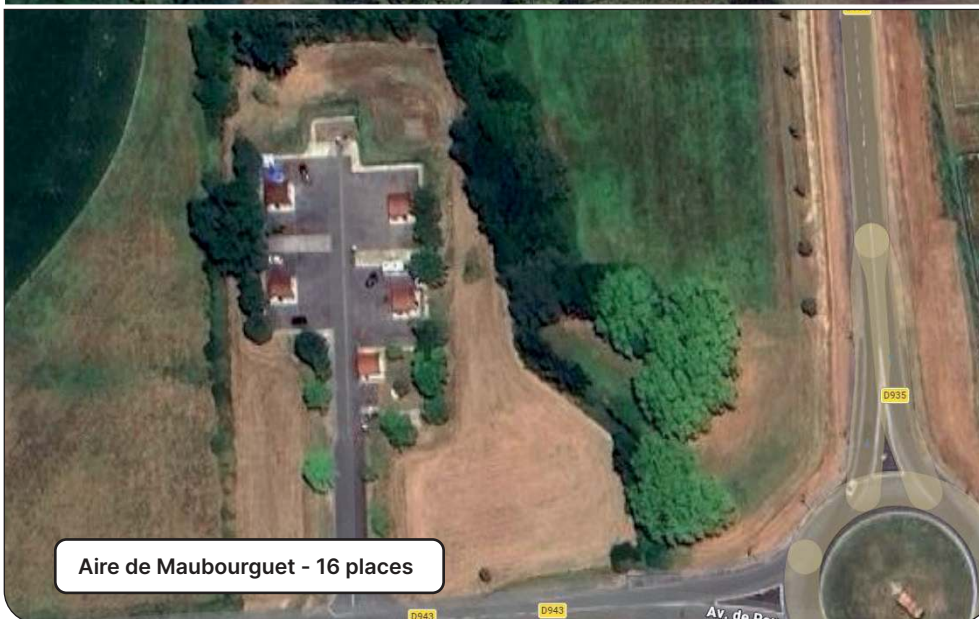


# HABITAT

## AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE

**Élu référent :** Charles ROCHETEAU

**Agent référent :** Florent LASSALLE



# AIRES D'ACCUEIL GDV

## Rôle et missions

Dans le cadre de la compétence relative aux aires d'accueil des gens du voyage, la Communauté de Communes Adour Madiran assure la gestion de deux aires sur le territoire, conformément à ses obligations réglementaires. Elle œuvre, en lien avec les acteurs concernés, à la recherche de solutions adaptées face aux situations d'installations illicites et s'implique au niveau départemental dans la mise en œuvre du schéma d'accueil ainsi que dans l'accompagnement des démarches de sédentarisation

## Actions dans le cadre de la compétence

### • Entretien et maintenance courants

Travaux aire de Vic-en-Bigorre

- Mis en place d'un nouveau logiciel «Web Accueil»  
⇒ 5 305,00 € H.T ;
- Rénovation des douches et de la plomberie des sanitaires  
⇒ 90 000,00 € H.T subventionné à 70 % ;
- Groudronnage des emplacements  
⇒ 120 000,00 € H.T

Travaux aire de Maubourguet

- Changement des portes métalliques des box  
⇒ 28 928,00 € H.T

## Taux d'occupation

|      | Maubourguet<br>16 places | Vic-en-Bigorre<br>32 places |
|------|--------------------------|-----------------------------|
| 2022 | 100 %                    | 100 %                       |
| 2023 | 45,42 %                  | 75,94 %                     |
| 2024 | 76,82 %                  | 85,76 %                     |
| 2025 | 90,88 %                  | 79,93 %                     |

2022 - 2025 - Aide au Logement Temporaire - ALT2 -  
Maubourguet et Vic-en-Bigorre

271 732,93 €

### COÛT DES FLUIDES

- Taxe de séjour : 1,35 € / jour
- Eau : 3 € /m<sup>3</sup>
- Electricité : 0,18 € / KWH



Au 31 12 2025

1 agent => 0,9 ETP



2024

Recettes fluides  
54 742,66

Aide au logement  
temporaire  
65 893,95 €

Dépenses  
120 636,61 €

Coût  
de fonctionnement  
12 189,17 €

**9**

**VOIRIE,  
BÂTIMENTS  
& SERVICES  
TECHNIQUES**



Travaux aménagement intérieur France Services Maubourguet

## VOIRIE, BÂTIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

### Élus référents :

Roland DUBERTRAND

Michel MENONI : Bâtiments

Éric DUFFRECHOU : Services Techniques

Joël LACABANNE : Voirie

**Agent référent** : Florent LASSALLE

# VOIRIE, BÂTIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

## Rôle et missions

Les services techniques assurent la gestion, l'entretien et la valorisation du patrimoine communautaire, bâti et non bâti. À ce titre, ils pilotent et mettent en œuvre des programmes d'entretien et de rénovation, en lien avec les utilisateurs, notamment dans une logique d'amélioration des performances énergétiques.

Les services techniques interviennent également en matière de voirie sur les secteurs relevant de la compétence communautaire, correspondant aux périmètres des anciennes communautés de communes de Maubourguet et de Rabastens-de-Bigorre. Ils assurent, dans ce cadre, la création, l'aménagement et l'entretien des voies reconnues d'intérêt communautaire, conformément aux classements et aux travaux définis par la collectivité.



Réalisation de jachères fleuries sur la zone d'activité d'Andrest.

## Actions dans le cadre de la compétence

### Sur les bâtiments

- Réalisation d'un pôle agroalimentaire en lieu et place de l'ancien Super U à Maubourguet ;
- Démolition de l'ancien hôtel « Le Baloc » situé à Vic-en-Bigorre sur le D935 ;
- Réfection de la toiture de l'atelier technique de Vic-en-Bigorre et intégration de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable ;
- Réalisation d'un nouveau Groupe Médical à Rabastens de Bigorre ;
- Maison de Santé à Vic-en-Bigorre :
  - Extension du service radiologie afin de permettre l'installation de nouveaux dispositifs d'imagerie médicale, tels qu'un scanner et une IRM.
  - Création d'une maison paramédicale
- Aménagement intérieur de l'espace mutualisé France Services - Médiathèque à Maubourguet ;
- Bâtiments scolaires :
  - Réalisation des travaux de rénovation des cantines d'Andrest et d'Escaunets, de la cour d'école de Pontiacq-Viellepinte,
  - Réalisation des travaux d'agrandissement de l'école de Siarrouy ;
  - Réalisation des travaux d'isolation de l'école de Tostat ;
  - Travaux d'aménagement pour la création d'une école primaire au sein du collège de Maubourguet.

### La voirie

- Convention avec les communes membres de l'ex CCVAM et de l'CCARA pour les travaux d'épaveuse - Gestion communale ;
- Gestion de 162 km de voies communautaires ;
- Gestion des voies des zones d'activités ;
- Sur le mandat 2020 - 2025, investissement pour la réalisation des travaux pour 1 622 122,50 € HT ;
- Travaux d'entretien de PAT pour 30 000 € HT.

### Autres prestations techniques

- Réalisation de jachères fleuries sur les zones d'activité ;
- Aménagement paysagers des bâtiments communautaires (pôle enfance, maison de santé,...) ;
- Sécurisation des bassins de rétention des eaux pluviales des zones d'activité.

## Déploiement territorial

- Un atelier à Vic-en-Bigorre : magasin et garage mécanique ;
- Un atelier à Rabastens de Bigorre : dépôt du matériel des espaces verts ;
- Un atelier à Maubourguet mutualisé avec la déchetterie.

## Interventions des services techniques au bénéfice des partenaires du territoire

Les services techniques peuvent intervenir en appui de structures partenaires du territoire, notamment pour l'entretien du sentier de l'Adour en lien avec le Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA), ainsi que pour l'entretien de la parcelle du puits Lapeyrade, propriété du SPIDE à Maubourguet.

## Communes accompagnées par les services techniques

- > 62 communes accompagnées en 2022
- > 68 communes en 2025.

## Inventaire du parc matériel

- 14 camions «tolés» ou «plateaux» ;
- 6 tracteurs-tondeuses ;
- 14 débroussailleuses ;
- 6 souffleurs
- 7 tailles-haies
- 9 tronçonneuses ;
- 1 broyeur branches ;
- 2 tracteurs forestiers avec broyeur et banquetteuse.



### Services bâtiments :

- 7 agents dont 6 titulaires à temps complet et 1 agent titulaire à temps non complet ;

### Espaces verts :

- 11 agents dont 8 agents titulaires à temps complet et 3 agents contractuels à temps complet ;

### Mécanique :

- 2 agents titulaires à temps complet

### Magasin / Stock :

- 1 agent titulaires à temps complet



Frais de fonctionnement 2025  
173 058,63 €

Frais de personnel 2025  
953 947,69 €

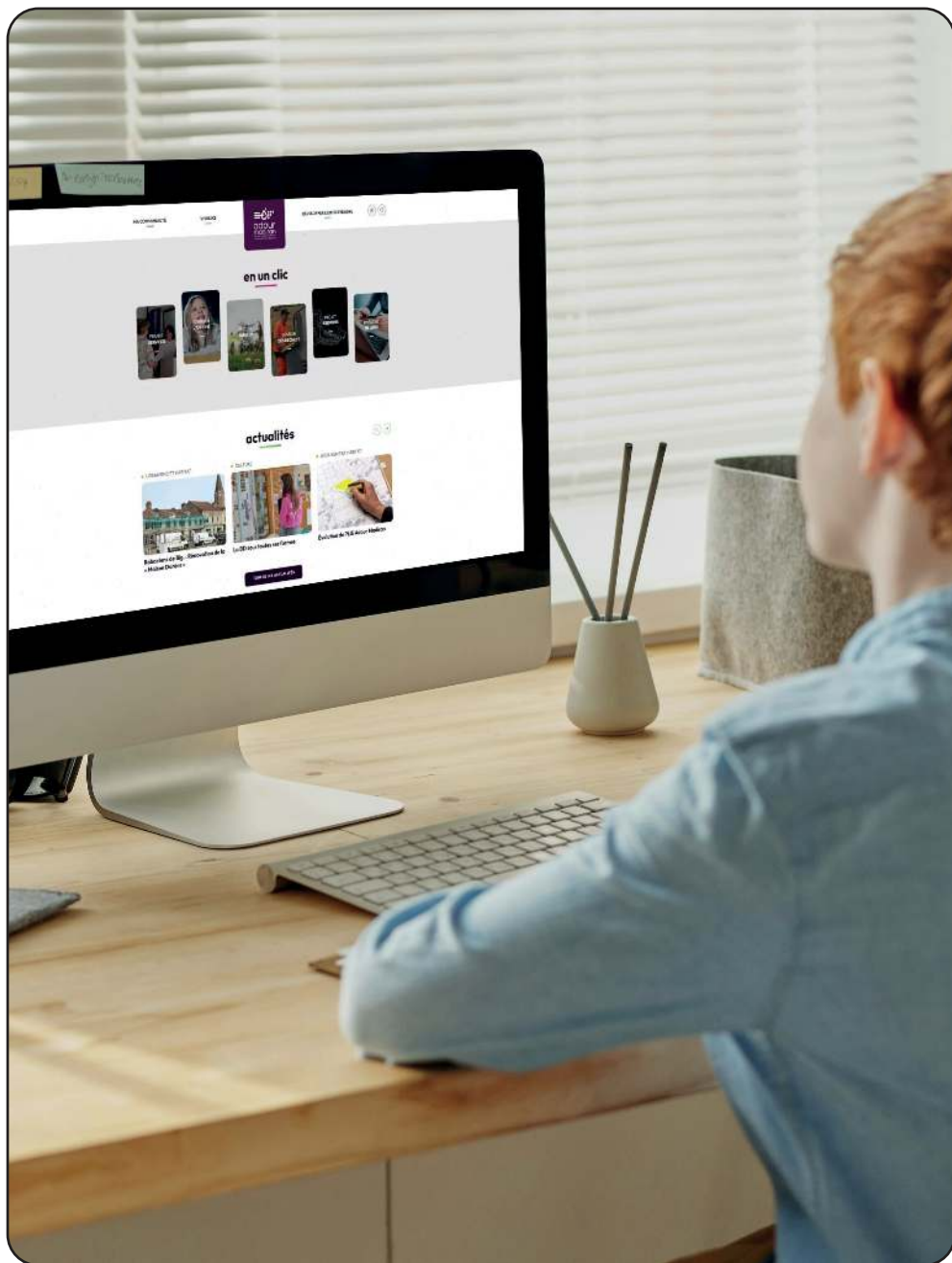
Recettes 2025  
4 196,57 €

Coût du service 2025  
1 122 809,75

# 10

## SERVICES SUPPORTS

|                           |    |
|---------------------------|----|
| COMMUNICATION.....        | 70 |
| RESSOURCES HUMAINES ..... | 73 |
| FINANCES.....             | 76 |



# COMMUNICATION

**Élu référent :** Christian BOURBON

**Agent référent :** Sébastien SAINT PICQ

# COMMUNICATION

Le service communication constitue une **fonction transversale** au sein de la Communauté de Communes Adour Madiran.

Il **assure le lien entre les élus, les services communautaires et les différents publics internes et externes**, afin d'informer sur les **politiques publiques, les services** proposés et le **fonctionnement** de la collectivité.

## Missions principales

- Informer sur les services et les projets
- Valoriser le territoire
- Assurer la communication interne
- Faire évoluer les comportements
- Organiser et promouvoir des événements institutionnels (inaugurations, réunions publiques,...).

## Actions 2020 - 2026

### Communication institutionnelle :

- Publications obligatoires et institutionnelles ;
- Communication réglementaire (notamment PLUi) ;
- Campagnes liées aux compétences communautaires ;

### Communication à destination des administrés et usagers :

- Campagnes d'information et de sensibilisation sur les projets communautaires ;
- Communication sur le fonctionnement et l'actualité des services ;

### Communication hors-territoire :

- Campagnes de promotion territoriale :
  - > Projet de santé
  - > Dév. économique
  - > Compétence Enfance et Jeunesse

## Outils et supports

### Communication numérique :

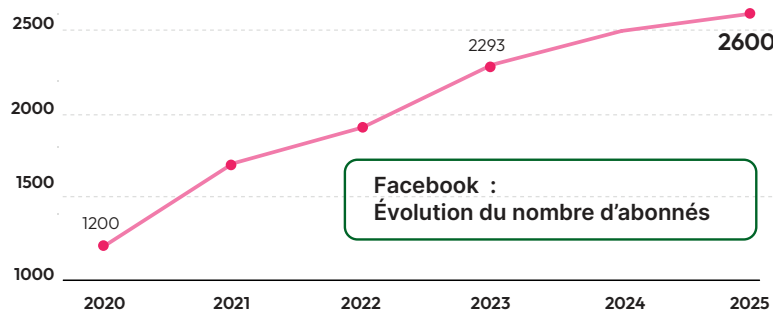
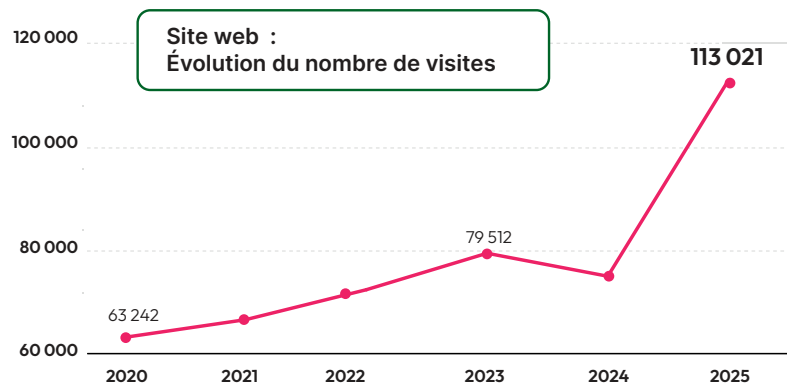
- Développement progressif et animation des **réseaux sociaux** Facebook, Instagram et LinkedIn ;
- **Refonte complète du site internet en 2022** ;
- **Production vidéo** (Santé, Économie, cadre de vie, Services) ;
- **Déploiement de l'application IntraMuros.**

### Supports imprimés :

- **Publications institutionnelles** : rapports d'activités, RPQS, rapports financiers...
- **Relation presse** : Rédaction des communiqués de presse, des dossiers de presse, veille et revue de presse.
- **Supports imprimés** : plaquettes, flyers, affiches, guides, calendriers de collecte,...)
- Enquête et sondage (notamment Mobilité)

## Indicateurs d'activité 2020 - 2025

### • Communication numérique



### • Démocratie participative

8

#### Réunions publiques en 2022

317 participants  
et 18h30 d'échanges.



1 agent  
0,70 ETP

### • Presse

3

Campagne  
Publi-Rédac  
de 2020 à 2025

16

Conférences  
de presse

85

Communiqués  
de presse



### • Transparence des assemblées communautaires

Diffusion en direct des  
conseils communautaires  
depuis le 7 juillet 2022

27

Séances diffusées  
en direct

323

Nombre moyen  
de spectateurs  
par séance





## RESSOURCES HUMAINES

Élu référent : Frédéric RÉ

Agent référent : Charline MIQUEU

# RESSOURCES HUMAINES

## Rôle et missions

Sur la période 2020-2025 le service des Ressources Humaines a assuré un rôle central de pilotage et d'accompagnement des agents de la collectivité, en garantissant la gestion administrative et statutaire, le développement des compétences, la qualité du dialogue social et la sécurisation des pratiques RH. Dans un contexte marqué par des évolutions réglementaires, organisationnelles et humaines importantes, le service a contribué à la continuité du service public, à l'attractivité de la collectivité et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

## Suivi des actions

- Mise en place de RTT ;
- Mise en place du télétravail semaine en 4 jours ;
- Mise en place d'une action sociale en faveur des agents ; (chèques cadh'oc / paniers garnis / pass' communautaires...)
- Revalorisation du RIFSSEP (Régime indemnitaire des agents) ;
- Mise en place et augmentation de participation patronale santé de 0 à 60€ par mois / prévoyance de 0 à 10€ ;
- Reprise de l'activité de l'Amicale du personnel en 2025

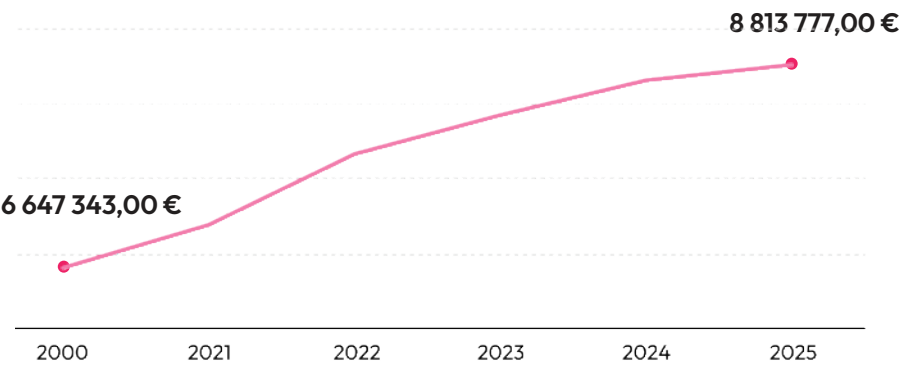


Nombre d'agents  
communautaires  
en 2020



Nombre d'agents  
communautaires  
en 2025

## Masse salariale - 2020 / 2025



| Chapitre 012                | 2020           | 2025           |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| - Budget Principal          | 5 158 612,00 € | 6 506 854,00 € |
| - Budget Centre multimédia  | 104 635,00 €   | - €            |
| - Budget Ordures ménagères  | 1 305 765,00 € | 1 435 331,00 € |
| - Budget SPANC              | 78 331,00 €    | 114 981,00 €   |
| - Budget Centre de Santé    | - €            | 756 611,00 €   |
| Total Dépenses de personnel | 6 647 343,00 € | 8 813 777,00 € |

# RESSOURCES HUMAINES

## Évolution des effectifs par statut - 2020 / 2025

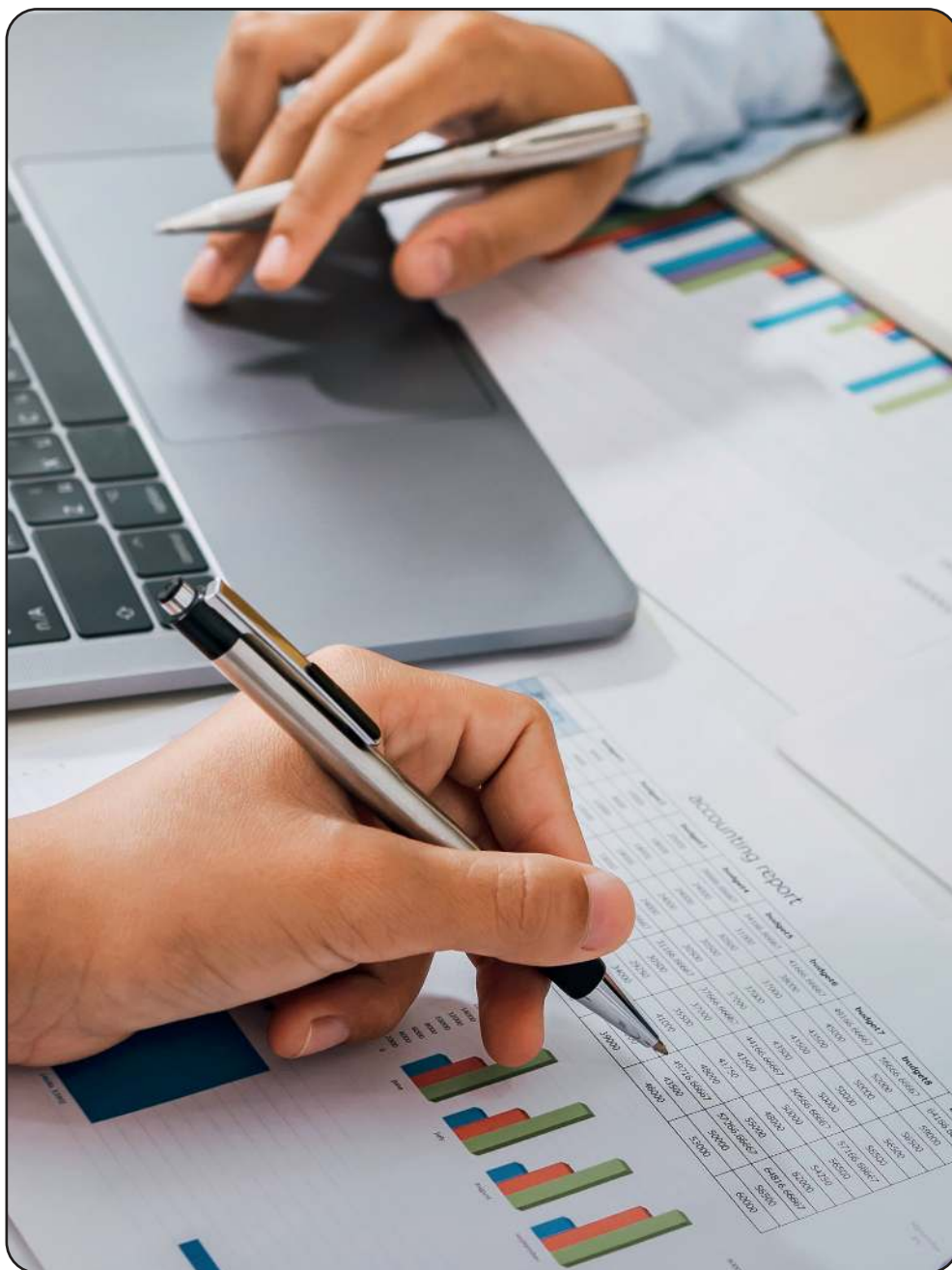
|                                            | 2020 | 2025 |
|--------------------------------------------|------|------|
| Fonctionnaires titulaires et stagiaires    | 177  | 167  |
| Agents non titulaires permanents (CDI)     | 14   | 8    |
| Agents non titulaires non permanents (CDD) | 27   | 62   |
| Agents en contrats aidés                   | 2    | 8    |
| Apprentis                                  | 1    | 1    |

Les effectifs de la collectivité restent globalement stables sur la période observée, avec une légère hausse du nombre total d'agents, passant de 221 à 247 tous statuts confondus.

## Structure détaillée par service - 2020 / 2025

|      | Administratif | Technique | Entretien | Patrimoine | Médiathèque | Cinéma et insertion Pro. | France Services | GDV | Piscine | Groupes médicaux | Centre de Santé | Déchets | SPANC | Ecoles / ALSH | Crèches | Relais Petite Enfance |
|------|---------------|-----------|-----------|------------|-------------|--------------------------|-----------------|-----|---------|------------------|-----------------|---------|-------|---------------|---------|-----------------------|
| 2020 | 21            | 27        | 5         | 2          | 8           | 3                        | 2               | 1   | 3       | 4                | -               | 40      | 3     | 102           | -       | -                     |
| 2025 | 22,5          | 23        | 5         | 0,5        | 7,5         | 3                        | 4,5             | 1   | 2       | 7                | 9               | 35      | 3     | 119,5         | 2       | 2                     |





# FINANCES

**Élu référent :** Frédéric RÉ

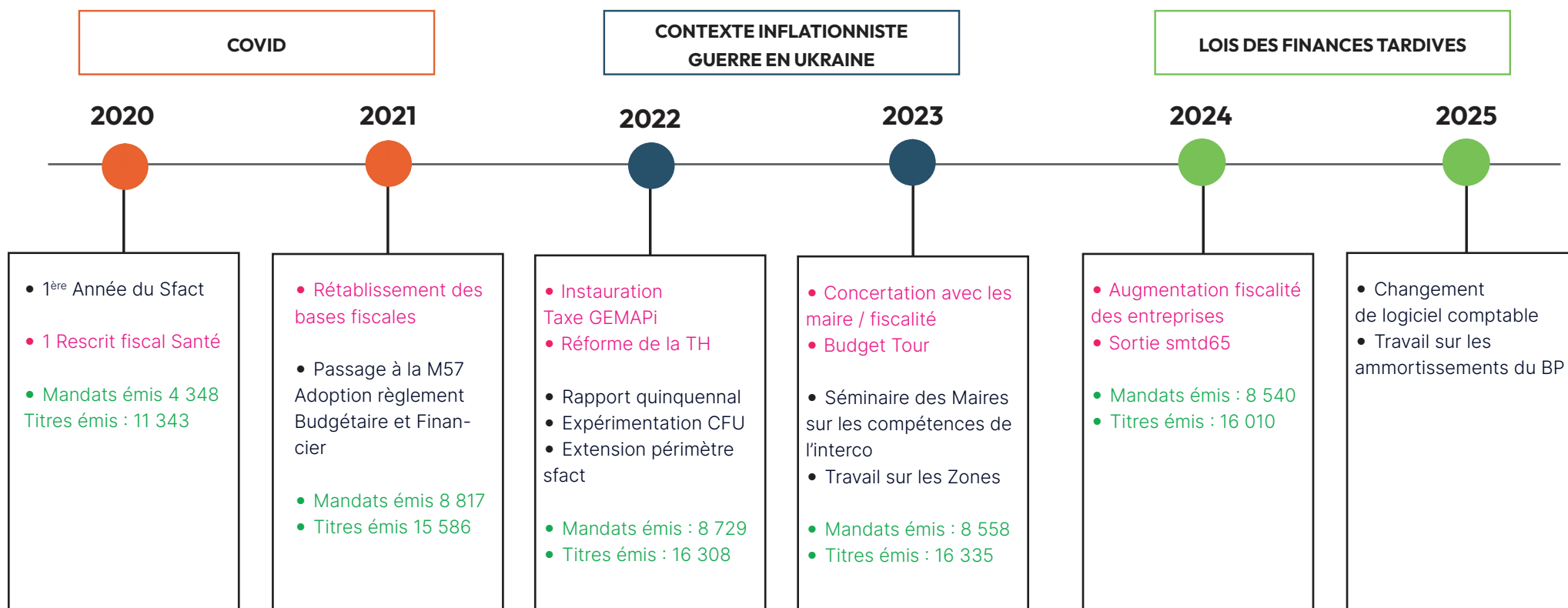
**Agent référent :** Marie Line FOURCADE

# FINANCES

## Rôle et missions

Le service Finances assure le pilotage budgétaire et financier de la collectivité, tout en révélant les enjeux d'équilibre budgétaire et de solidarité fiscale. Il accompagne la décision publique par une gestion stratégique des ressources.

Entre 2020 à 2025, la gestion et l'évolution financière de la collectivité témoignent de la capacité d'adaptation de la CCAM dans un contexte marqué par des incertitudes.



# FINANCES

## Fiscalité 2020 - 2025

|      | <br>TAXE FONCIÈRE<br>PROPRIÉTÉS<br>BÂTIES | <br>TAXE FONCIÈRE<br>PROPRIÉTÉS<br>NON BÂTIES | <br>TAXE HABITATION<br>RÉSIDENCE<br>PRINCIPALE | <br>TAXE HABITATION<br>RÉSIDENCE<br>SECONDAIRE | <br>COTISATION<br>FONCIÈRE<br>DES ENTREPRISES |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2020 | 2,89%                                                                                                                      | 11,92 %                                                                                                                        | 12,16%                                                                                                                          | 12,16%                                                                                                                           | 32,12 %                                                                                                                          |
| 2021 | 2,89%                                                                                                                      | 11,92 %                                                                                                                        | -                                                                                                                               | 12,16%                                                                                                                           | 32,12 %                                                                                                                          |
| 2022 | 2,89%                                                                                                                      | 11,92 %                                                                                                                        | -                                                                                                                               | 12,16%                                                                                                                           | 32,12 %                                                                                                                          |
| 2023 | 2,89%                                                                                                                      | 11,92 %                                                                                                                        | -                                                                                                                               | 12,16%                                                                                                                           | 32,12 %                                                                                                                          |
| 2024 | 4,68%                                                                                                                      | 12,36 %                                                                                                                        | -                                                                                                                               | 18,37%                                                                                                                           | 32,37 %                                                                                                                          |
| 2025 | 4,68%                                                                                                                      | 12,36 %                                                                                                                        | -                                                                                                                               | 18,37%                                                                                                                           | 32,37 %                                                                                                                          |

La réforme de la Taxe d'habitation a gelé le pouvoir des taux de cette dernière qui restait applicable sur les résidences secondaires. En 2023, la loi des finances permet à nouveau de bénéficier de ce levier pour les collectivités.

Lors de la révision de la fiscalité applicable en 2024, la collectivité a fait le choix, au même titre que pour les taxes foncières et la CFE de l'actionner

### Lecture de l'évolution

2020 à 2023 : stabilité des taux principaux.

2024 : hausse décidée par le conseil communautaire du 10 avril 2024. Les taux passent à 4,68 % pour le foncier bâti, 12,36 % pour le non-bâti et 32,37 % pour la CFE.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est alors de 18,37 %.

2025 : maintien des taux de 2024. Compte tenu de la hausse intervenue en 2024, le conseil communautaire propose de maintenir les taux à l'identique.

### Le point important : la hausse de 2024

Entre 2023 et 2024, l'évolution des taux votés par la CCAM est donc :

Foncier bâti : 2,89 % → 4,68 %, soit +1,79 point (+61,9 %)  
Foncier non bâti : 11,92 % → 12,36 %, soit +0,44 point (+3,7 %)

CFE : 32,12 % → 32,37 %, soit +0,25 point (+0,8 %)

La CCAM explique cette hausse par la nécessité de retrouver des marges financières et de compenser notamment l'évolution de certaines recettes, en particulier les fractions de TVA.

# FINANCES

## 2020 - 2025... Les 6 éléments clés à retenir

1

Niveau d'investissement  
soutenu 26 233 541 €

2

Dette maîtrisée passant  
de 3 971 122€ à 2 183 009 €

3

Refonte des base minimum  
de CFE pour plus d'équité

4

Hausse de fiscalité  
sur les ménages en 2024

TFB : de 2,89% à 4,68%

TFNB : de 11,92% à 12,36%

THRS : de 12,16% à 18,37%

5

Hausse  
de la CFE en 2024  
et coefficient TASCOM  
en 2025

CFE de 32,12% à 32,37

TASCOM de 1 à 1,05

6

Maitrise des dépenses  
de la collectivité malgré  
une inflation nationale  
sur la période de 16,2 %



2020

3,80 ETP

2025

3,60 ETP



**Communauté de communes**  
**Adour Madiran**

21, place corps Franc Pommiès - 65500 Vic-en-Bigorre  
Tél. 05 62 31 68 84

[adour-madiran.fr](http://adour-madiran.fr)